

1 L'emploi

En 2009, 25,6 millions de personnes ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent temps plein**, l'**emploi intérieur** est évalué à 25,3 millions en moyenne annuelle.

En moyenne sur l'année, 322 000 emplois (**personnes physiques**) ont été perdus dans l'ensemble de l'économie, soit une perte plus de deux fois supérieur au gain de 2008 (+ 154 000). La perte s'établit à 308 000 personnes en équivalent temps-plein (- 1,2 % après + 0,7 %) et ce repli en moyenne annuelle recouvre une baisse encore plus forte au cours de l'année. En moyenne annuelle, l'emploi salarié a reculé de 1,4 % (après + 0,6 %), mais l'emploi non salarié a légèrement accéléré (+ 0,7 % après + 0,6 % en 2008).

Pratiquement toutes les branches d'activité ont été touchées par les destructions d'emploi. Les plus forts reculs ont été enregistrés dans l'industrie manufacturière (- 4,7 %, après - 1,4 % en 2008), en particulier dans les biens de consommation et les biens intermédiaires. Les pertes d'emploi dans l'agriculture se sont également poursuivies (- 3,4 % après - 3,5 %). Pour la première fois depuis 1993, l'emploi dans les services principalement marchands a reculé (- 1,7 % après + 1,3 % en 2008), en raison de la chute de l'emploi dans les services aux entreprises et, dans une moindre mesure, dans le commerce. Inversement, l'emploi a encore progressé dans les activités financières et les

services aux particuliers (respectivement + 0,7 % et + 0,4 %), quoique de façon plus modérée qu'en 2008. Seul l'emploi dans les services administrés a accéléré (+ 0,9 % après + 0,7 % en 2008) : après deux années consécutives de baisse, l'emploi dans l'administration s'est retourné à la hausse (+ 0,7 %), tandis que dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'action sociale, les créations d'emploi restaient dynamiques (+ 1,0 %, après + 1,2 %).

En 2009, les entreprises privées regroupent 72 % des personnes ayant un emploi (18,3 millions de personnes), contre 21 % pour les administrations (5,3 millions de personnes employées par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). 7 % des effectifs (1,7 millions de personnes) sont employées par les ménages ou les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLM, associations par exemple).

Depuis 2004, la hausse des emplois au service des ménages et des ISBLM a été ininterrompue (+ 3,7 % par an en moyenne jusqu'en 2008). Le rythme de progression s'est néanmoins infléchi en 2009, pour s'établir à + 1,6 %. Parallèlement, les emplois dans les entreprises du secteur privé se sont repliés (- 2,0 % après + 0,6 %). À l'inverse, l'emploi a augmenté dans les administrations publiques (+ 0,4 %), en particulier dans les collectivités locales et les hôpitaux, alors qu'il avait enregistré une baisse en 2008 (- 0,3 %). ■

Définitions

En comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi, quel que soit son temps de travail. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'Outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** » qui comptabilise, pour un équivalent temps plein, deux personnes travaillant à mi-temps. La prise en compte du temps partiel réduit le nombre d'emplois comptabilisés en équivalents temps plein par rapport à ceux comptabilisés en **personnes physiques**. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent les effectifs en équivalent temps plein.

1. Emploi total par branche d'activité en équivalent temps plein

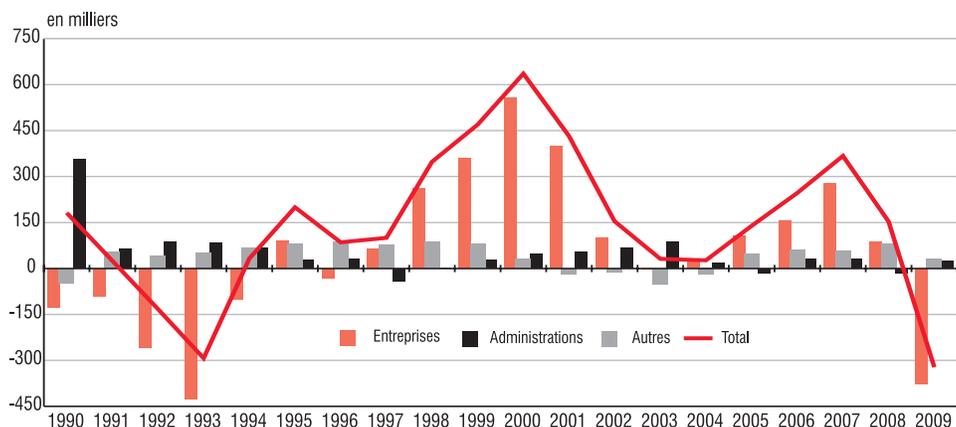
		variations en moyenne annuelle (en %)							
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009*	2009**
EA	Agriculture	-2,0	-1,4	-1,6	-2,3	-3,5	-3,4	948,1	3,7
EB	Industries agro-alimentaires	-2,9	-0,1	0,5	0,1	-0,3	-1,1	547,2	2,2
EC	Industrie des biens de consommation	-5,5	-3,3	-3,7	-1,6	-2,9	-5,1	504,3	2,0
ED	Industrie automobile	-3,4	0,3	-4,7	-3,6	-5,1	-3,9	185,5	0,7
EE	Industrie des biens d'équipement	-3,8	-1,5	0,9	1,2	0,3	-4,3	711,6	2,8
EF	Industrie des biens intermédiaires	-2,9	-2,7	-2,8	-1,1	-1,2	-5,0	1 148,6	4,5
EG	Énergie	0,2	-0,7	-0,6	0,1	-0,1	1,4	191,5	0,8
EH	Construction	1,9	3,3	4,6	4,0	3,1	-0,8	1 938,8	7,7
EJ	Commerce	0,5	0,0	-0,7	0,3	0,7	-0,9	3 279,2	13,0
EK	Transport	0,3	-1,9	0,8	2,0	1,9	-1,4	1 133,2	4,5
EL	Activités financières	0,0	0,4	-0,4	2,2	1,3	0,7	788,6	3,1
EM	Activités immobilières	2,0	7,6	2,4	4,8	1,3	-5,3	293,2	1,2
EN	Services aux entreprises	1,5	1,8	2,6	3,7	0,4	-3,7	4 125,9	16,3
EP	Services aux particuliers	1,1	2,4	2,8	2,8	3,3	0,4	2 389,9	9,4
EQ	Santé, éducation, action sociale	1,5	0,9	2,2	2,4	1,2	1,0	4 819,1	19,0
ER	Administrations	-1,0	0,5	0,0	-0,8	-0,2	0,7	2 293,1	9,1
Total		0,1	0,6	1,0	1,6	0,7	-1,2	25 297,6	100,0
EB à EG	Industrie	-3,4	-1,9	-1,7	-0,6	-1,2	-3,8	3 288,7	13,0
EC à EF	Industrie manufacturière	-3,7	-2,3	-2,2	-0,8	-1,4	-4,7	2 550,0	10,1
EJ à EP	Services principalement marchands	0,9	1,1	1,3	2,4	1,3	-1,7	12 009,9	47,5
EQ à ER	Services administrés	0,6	0,8	1,5	1,4	0,7	0,9	7 112,2	28,1
EB à EP	Branches principalement marchandes	0,1	0,7	1,0	1,9	1,0	-2,0	17 237,3	68,1

* Effectifs en milliers.

** En % du total.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Créations d'emplois par type de secteur institutionnel employeur (évolution des effectifs par rapport à l'année précédente)



2 Le chômage

Avec le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008, le chômage a fortement augmenté : au quatrième trimestre 2009, le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** pour l'ensemble France métropolitaine et Dom s'établit en moyenne à 9,9 % de la population active (*figure 1*), contre 7,6 % au premier trimestre 2008. Pour la France métropolitaine, il s'établit à 9,5 % (contre 7,2 % au premier trimestre 2008).

La baisse du taux de chômage enregistrée entre le début 2006 et le début 2008 est ainsi complètement effacée et le taux de chômage retrouve son niveau de la fin 1999. Au quatrième trimestre 2009, 2,7 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT, soit 700 000 de plus qu'au premier trimestre 2008 (+ 35 %).

Cette hausse du chômage au sens du BIT depuis le retournement conjoncturel est imputable aux très nombreuses pertes d'emploi enregistrées sur la période, dans un contexte de croissance encore significative de la population active. Elle concerne toutes les tranches d'âge. Cependant, son ampleur est plus grande pour les jeunes de 15 à 24 ans. Ils sont en effet plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail : de même qu'ils avaient davantage bénéficié de la baisse du chômage en 2006 et 2007, le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008 les a particulièrement touchés. Ainsi, le taux de chômage des jeunes a progressé de 6,6 points entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, alors que la hausse du chômage des adultes de 25 à 49

ans a été plus tardive et limitée à 2 points. Au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage des jeunes atteint le niveau historique de 24,2 % de la population active, contre 8,6 % chez les 25-49 ans. La hausse du chômage des jeunes a principalement touché les hommes, moins qualifiés et plus nombreux dans des secteurs plus affectés par la crise. Ainsi, depuis la mi-2008, le taux de chômage des femmes de moins de 25 ans est plus faible que celui des hommes du même âge. En 2009, le taux de chômage des jeunes femmes s'établit en moyenne à 22,5 %, contre 24,6 % pour les jeunes hommes (*figure 2*).

Toutefois, la part des chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-24 ans (et non dans la seule population active, comme c'est le cas pour le calcul du taux de chômage) n'est que de 8,7 % en moyenne au quatrième trimestre 2009, soit 1 point seulement au-dessus de la part des chômeurs dans la population totale des 25-49 ans. En effet, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est élevée, car un grand nombre de jeunes poursuivent des études et sont donc moins présents sur le marché du travail.

Pour les seniors de plus de 50 ans, le taux de chômage a augmenté de 1,7 point du premier trimestre 2008 au quatrième trimestre 2009 : au dernier trimestre 2009, 6,5 % des actifs de 50 ans ou plus sont au chômage.

Enfin, les hommes ont davantage souffert de la crise que les femmes. La tendance au rapprochement entre les taux de chômage masculins et féminins observée depuis le début des années 1990 s'est ainsi accélérée : en moyenne en 2009, le taux de chômage des femmes n'est plus supérieur que de 0,5 point à celui des hommes. ■

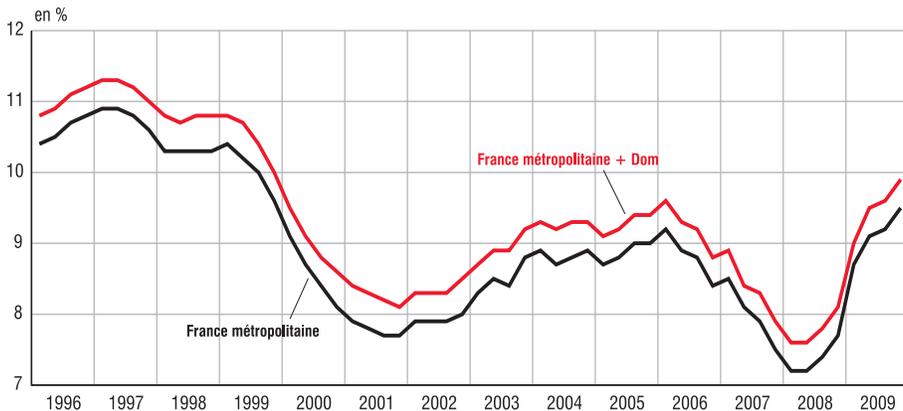
Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est à dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1° n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2° est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3° a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans et plus, vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 38 000 ménages ordinaires répondent (les habitants de 38 000 logements, à l'exception des communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), soit autour de 72 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, à laquelle répondent 1 500 ménages et dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Depuis le premier trimestre 2009, l'Insee augmente progressivement la taille de l'échantillon de l'enquête Emploi ; en septembre 2010, la taille de l'échantillon aura été augmentée de 50 %. Un gain sur la précision des résultats est attendu, sans que cela induise de rupture de série significatif sur les niveaux estimés.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition préconisée par le Bureau international du travail (BIT).

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau International du Travail (BIT)

données en moyenne annuelle

	1990	1993	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 995	2 559	2 408	2 429	2 432	2 220	2 069	2 577
Hommes	874	1 219	1 153	1 163	1 175	1 092	1 018	1 318
Femmes	1 122	1 340	1 255	1 266	1 257	1 129	1 052	1 259
Part du chômage dans la population active¹ (en %)								
Ensemble	7,9	10,1	8,9	8,9	8,8	8,0	7,4	9,1
de 15 à 24 ans	15,4	20,7	20,5	21,0	22,3	19,5	19,1	23,7
de 25 à 49 ans	7,0	9,2	8,2	8,2	8,0	7,3	6,6	8,2
50 ans et plus	5,6	6,5	6,0	5,8	5,9	5,3	4,9	6,1
Hommes	6,2	8,7	8,0	8,0	8,1	7,5	6,9	8,9
de 15 à 24 ans	13,1	19,0	19,7	19,9	21,0	18,8	19,1	24,6
de 25 à 49 ans	5,2	7,7	7,1	7,1	7,0	6,6	5,8	7,6
50 ans et plus	4,8	6,1	5,5	5,4	5,7	5,2	4,9	5,9
Femmes	10,2	11,7	9,8	9,8	9,7	8,6	7,9	9,4
de 15 à 24 ans	18,3	22,9	21,5	22,4	23,9	20,4	19,1	22,5
de 25 à 49 ans	9,4	11,0	9,4	9,5	9,0	8,1	7,5	8,8
50 ans et plus	6,8	7,0	6,5	6,1	6,2	5,5	5,0	6,2

1. La population active est composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : l'âge est celui atteint en fin d'année.

Lecture : en moyenne en 2009, 2 577 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,1 % de la population active.

Source : Insee, enquête Emploi.

3 Le revenu et l'épargne des ménages

En 2009, la progression du revenu disponible des ménages ralentit à + 1,0 %, après + 3,2 % en 2008. Dans le même temps, le prix de la dépense de consommation des ménages ralentit davantage (- 0,6 % après + 2,9 %). En conséquence, le pouvoir d'achat des ménages accélère : il progresse de 1,6 % contre + 0,4 % l'an passé.

Cette évolution porte sur la masse globale des revenus perçus par les ménages. Le pouvoir d'achat au niveau individuel, c'est-à-dire rapporté au nombre total d'unités de consommation dans la population, progresse en 2009 (0,8 % pour le RDB et 0,9 % pour le revenu arbitrage - *lexique*).

En valeur, le ralentissement de 2,2 points du revenu disponible des ménages est imputable à la décélération des revenus nets d'activité (contribution de - 2,3 points) et des revenus du patrimoine (- 1,5 point). En revanche, le recul des impôts sur le revenu et l'accélération des prestations sociales l'atténuent (respectivement de + 1,2 point et de + 0,5 point).

La masse salariale nette recule en valeur de 0,2 % après + 3,3 % en 2008. Deux raisons principales l'expliquent : d'une part, avec le retournement sur le marché du travail, l'emploi salarié recule de - 1,4 % après + 0,6 % en 2008 ; d'autre part, le salaire net moyen par tête ralentit (+ 1,3 % en 2009 contre + 2,7 % en 2008). De même, les revenus des entrepreneurs individuels diminuent de 3,9 %, après + 1,5 % en 2008.

Le solde net des intérêts reçus par les ménages se détériore fortement après s'être légèrement amélioré en 2008. En effet, la baisse des taux de marché se répercute davantage sur la rémunération des dépôts des ménages que sur les intérêts qu'ils versent sur leurs crédits, immobiliers notamment. En outre, cette baisse des taux conduit à diminuer fortement la marge financière que réalisent les banques sur les dépôts des ménages. Or, cette marge est considérée en comptabilité nationale comme un supplément d'intérêts

qui vient abonder le revenu des ménages, et qui retourne aux banques par le biais d'une dépense de consommation de service d'intermédiation financière. Par ailleurs, les dividendes reçus par les ménages diminuent de 2,8 %, après + 4,4 % en 2008.

En 2009, les impôts sur le revenu et sur le patrimoine payés par les ménages diminuent de 4,4 %, après + 5,0 % en 2008. L'impôt sur le revenu est affecté par la baisse des plus-values sur valeurs mobilières observée l'an passé et par la suppression, pour les ménages modestes, des deux derniers tiers provisionnels de l'impôt dû en 2009. Il est également affecté par la montée en charge des exonérations au titre des heures supplémentaires et du crédit d'impôt au titre des intérêts d'emprunts immobiliers. La contribution sociale généralisée recule sous l'effet de la baisse des revenus du capital et de la stagnation de la masse salariale. Dans le même temps, les prestations sociales accélèrent, du fait de l'indemnisation du chômage et des mesures du plan de relance en faveur des plus défavorisés.

La consommation des ménages progresse en 2009 un peu moins vite que leur revenu, lui-même en croissance modérée. Le taux d'épargne des ménages augmente donc de 0,8 point, à 16,2 %, sans doute pour des motifs de précaution. Leur taux d'épargne financière progresse plus fortement encore, de 4,8 % à 6,8 %, sous l'effet de la chute de leurs investissements immobiliers.

Le revenu disponible brut (RDB) ne rend pas compte de l'ensemble des flux de ressources dont disposent les ménages, car une partie de leur consommation effective est en réalité directement prise en charge par la collectivité (dépenses de l'éducation nationale, dépenses de santé prises en charge par la sécurité sociale, allocations logement...). En 2009, le **revenu disponible ajusté des ménages** (RDBA, *définitions*), qui englobe ces dépenses additionnelles, a progressé plus rapidement que leur seul RDB (+ 1,5 % contre + 1,0 %). ■

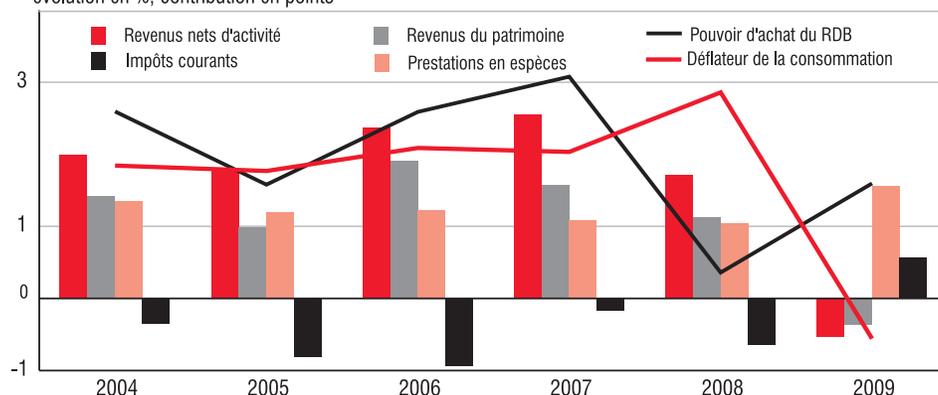
Définitions

Le **revenu disponible ajusté des ménages**, est égal au revenu disponible augmenté des *transferts sociaux* en nature contrepartie des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les **transferts sociaux en nature** sont une forme de revenus qui trouvent leur contrepartie en consommation finale, sans qu'il y ait pour autant une dépense de la part du ménage bénéficiaire. Il s'agit par exemple des remboursements de médicaments, des dépenses d'éducation prises en charge par les administrations publiques.

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

évolution en %, contribution en points



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Revenu disponible des ménages

	En milliards d'euros		Évolutions en %					
	2009	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Rémunération des salariés	1014,4	2,8	3,5	3,6	4,3	4	3,1	0,1
Salaires et traitements bruts	747,3	2,5	3,7	3,7	4,4	4,2	3,1	0,0
Cotisations employeurs	267,0	3,7	3,0	3,5	3,8	3,4	3,3	0,4
Revenu mixte brut	119,1	-0,3	2,2	1,1	4,1	4,0	1,5	-3,9
Excédent brut d'exploitation	167,5	4,6	5,9	6,6	6,8	7,9	5,1	-2,1
Revenus nets de la propriété	130,2	3,5	7,5	1,9	11,1	5,5	4,4	-0,8
Consommation finale de SIFIM	11,8	-10,1	1,0	-7,7	35,5	36,5	13,7	-39,8
Revenus primaires	1431,2	2,8	4,0	3,5	4,6	4,6	3,4	-0,6
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	160,1	3,0	2,7	6,3	7,2	1,2	5,0	-4,4
Cotisations	395,2	4,0	3,4	3,9	4,7	3,3	3,0	0,8
Cotisations salariales	101,9	3,7	3,8	4,7	6,4	3,6	1,5	1,2
Prestations sociales en espèces	398,0	4,1	4,5	4,0	4,1	3,6	3,5	5,3
Transferts divers nets recus	20,0	-2,8	5,0	14,0	10,1	7,7	-0,9	-11,4
Revenu disponible brut	1293,8	2,7	4,5	3,4	4,7	5,2	3,2	1,0
Prestations sociales en nature	334,0	2,8	4,5	3,5	4,5	4,8	3,1	1,7
Revenu disponible ajusté	1627,8	3,2	4,3	3,5	4,5	4,9	3,4	1,5
Dépense de consommation finale	1084,6	4,0	4,5	4,5	4,5	4,6	3,4	0,1
Épargne brute	209,2	4,2	4,5	4,6	4,2	4,2	3,2	0,8
Formation brute de capital fixe	119,0	5,5	7,6	8,9	11,5	8,7	2,5	-9,5
Impôts en capital	7,5	4,1	18,4	4,6	-7,3	6,8	-11,4	-5,3
Autres opérations	5,7	-39,9	-32,3	184,4	20,8	12,0	-24,9	51,2
Capacité de financement	88,4	-16,0	-2,2	-16,0	-1,3	8,1	1,8	44,5

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

3. Principaux ratios

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,4	45,1	45,0	44,9	44,7	44,7	44,4
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,6	10,7	11,0	11,3	11,6	11,8	11,5
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,2	9,0	8,8	8,8	8,7	8,6	8,2
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,8	9,0	8,8	8,9	9,0	9,1	9,0
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	26,3	26,4	26,5	26,4	26,1	26,1	27,4
Impôts sur le revenu / RDB - avant impôts	11,9	11,7	11,9	11,8	11,4	11,6	11,0
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,8	15,8	14,9	15,1	15,5	15,4	16,2
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,6	12,6	11,8	12,0	12,4	12,3	12,9
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	6,6	6,2	5,0	4,7	4,8	4,8	6,8

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

4 La consommation des ménages

En 2009, la dépense de consommation des ménages a augmenté de 0,6 % en volume après + 0,5 % en 2008. Cette faible progression est intervenue dans un contexte de baisse des prix (- 0,6 % après + 2,9 % en 2008) : les prix des produits énergétiques et alimentaires, notamment, se sont retournés à la baisse après les fortes hausses de 2008. En valeur, l'évolution de la dépense de consommation des ménages a été la plus faible depuis l'après-guerre (+ 0,1 %).

En 2009, les achats d'automobiles ont soutenu la consommation (+ 8,3 %, après - 6,9 % en 2008). Les achats de véhicules neufs par les ménages, stimulés par la mise en place de la prime à la casse en décembre 2008, ont progressé de 18,0 % en volume. La part des petites voitures économes, qui bénéficient du bonus écologique, a poursuivi sa forte progression (58 % en 2009 pour les voitures de 5 chevaux fiscaux ou moins, après 50 % en 2008 et 41 % en 2007). Les marques françaises, bien positionnées pour ce type de véhicules, ont confirmé leur redressement en 2009 : leur part dans les immatriculations a atteint 53,9 %, après 52,8 % en 2008.

En 2009, la consommation en valeur des biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC) a baissé (- 0,8 %), pour la première fois depuis 1992. En volume, elle a encore légèrement décéléré : + 6,0 % après + 6,8 % en 2008. Exceptionnellement, la consommation en services de télécommunications a baissé en volume (- 0,4 %). À l'inverse, les achats de téléviseurs ont accéléré (+ 35,1 % après + 24,7 % en 2008).

Les dépenses liées à la musique et à la vidéo à domicile ont été moins déprimées qu'en 2008. Les DVD et supports haute définition ont même progressé en volume (+ 4,3 %) après trois années de baisse. Le repli des CD audio a été moins accentué

(- 9,2 % après - 14,8 %). Après une année 2008 déjà favorable, la fréquentation des salles de cinéma s'est encore accrue de 11 millions d'entrées et a atteint 201 millions de spectateurs.

En valeur, les loyers ont évolué au même rythme qu'en 2008 (+ 3,6 %). Les prix ont encore légèrement décéléré (+ 1,8 % après + 2,0 %), sous l'effet de l'atonie persistante du marché de l'immobilier.

En 2009, les dépenses des ménages en produits énergétiques ont diminué en volume (- 1,9 %, après + 0,9 % en 2008). Notamment, la consommation en volume de carburants et lubrifiants a poursuivi sa baisse (- 2,1 %). Seule la consommation d'électricité a progressé (+ 1,0 %). Les prix de l'énergie se sont fortement retournés à la baisse (- 10,2 % après + 10,5 %), suivant le reflux des cours du pétrole.

En 2009, la consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) a très légèrement accéléré en volume (+ 0,5 % après + 0,2 %). Les prix se sont quasiment stabilisés (- 0,1 %) après la forte hausse de 2008 (+ 4,9 %). Les achats de viandes en volume ont moins baissé en 2009 qu'en 2008 (- 0,3 % après - 1,2 %). La consommation de boissons non alcoolisées (hors cafés, thés et cacao) s'est nettement redressée (+ 3,1 % après - 1,6 %), tirée par les boissons à base de fruits qui ont bénéficié des températures élevées des mois d'été.

Les achats de tabac en volume sur le territoire français ont baissé pour la troisième année consécutive, quoique de façon moins marquée (- 0,6 % après - 2,4 %). Les prix n'ont progressé que de 1,4 %.

Après une baisse de 11,2 % en 2008, la consommation des ménages en assurance-vie s'est vivement retournée à la hausse en 2009 (+ 16,8 %). Les versements sur contrats en euros sont redevenus attractifs, avec la forte baisse du taux de rémunération des livrets réglementés. ■

1. Consommation des ménages par fonction

	évolutions en volume - prix de l'année précédente				Coefficients budgétaires ² (%)
	2006	2007	2008	2009	
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,6	1,6	0,2	0,5	10,4
Boissons alcoolisées et tabac	1,0	-0,4	-2,4	-0,3	2,2
Articles d'habillement et chaussures	1,6	2,4	-1,6	-3,1	3,3
Logement, chauffage, éclairage	1,8	1,2	1,9	1,0	19,7
Équipement du logement	3,0	4,6	0,1	-2,4	4,5
Santé	7,2	4,9	5,8	4,4	2,9
Transport	0,2	2,5	-2,3	-0,3	10,9
Communications	8,8	6,3	3,2	-0,4	2,1
Loisirs et culture	6,2	6,6	2,5	2,9	7,0
Éducation	5,7	1,9	0,9	2,2	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	2,5	2,1	-2,2	-2,6	4,7
Autres biens et services	3,3	1,9	-0,4	2,0	8,7
Correction territoriale	11,5	5,3	-16,0	-14,6	-0,6
Dépense de consommation des ménages	2,4	2,5	0,5	0,6	76,5
Dépense de consommation des ISBLSM¹	2,9	4,6	0,9	0,0	2,0
Dépense de consommation individualisable des APU¹	1,4	1,6	2,1	2,0	21,6
<i>Logement</i>	-0,5	-1,0	6,2	3,5	1,0
<i>Santé</i>	2,3	2,6	2,0	3,2	9,5
<i>Éducation</i>	-0,7	-0,5	-0,3	-0,4	6,2
Consommation effective des ménages	2,2	2,4	0,9	0,9	100

1. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

2. Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

	évolutions en volume - comptes chaînés en base 2000				Coefficients budgétaires ³ (%)
	2006	2007	2008	2009	
Biens durables importants ¹	5,8	9,3	-0,4	5,5	6,0
Biens semi-durables ²	2,5	3,0	-0,5	-1,8	9,4
Biens non durables	1,2	1,4	0,5	0,1	23,7
Services	2,1	1,9	1,3	1,2	60,8
Ensemble	2,2	2,4	0,9	0,9	100

1. Biens durables importants : véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisirs.

2. Biens semi-durables : textile, habillement, autres biens semi-durables.

3. Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages (*lexique*). Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui correspond à la production sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (car des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile également d'effectuer des comparaisons de revenu national brut (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en standards de pouvoir d'achat » (SPA - définitions), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2008, le PIB par habitant exprimé en **standard de pouvoir d'achat** (SPA) était 6,7 fois plus élevé pour le Luxembourg que pour la Bulgarie (*figure 1*). La France se classait au 11^e rang des pays de l'Union européenne, avec un PIB supérieur de 8 % à la moyenne des 27 pays. Elle se positionnait entre la Belgique et l'Espagne (respectivement 15 % et 3 % de plus que la moyenne européenne).

Les indices de volume de RNB par habitant modifient légèrement ce classement. Ils atté-

nent notamment l'avantage du Luxembourg et de l'Irlande, pays où une part importante du PIB rémunère le travail des non-résidents ou le capital détenu par des non-résidents.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le classement suivant les indices de volume de consommation par habitant en diffère davantage, notamment parce que la part dévolue à la consommation dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 42 % au Luxembourg et 80 % en Grèce). Les écarts s'en trouvent encore réduits mais demeurent importants : en 2008, le niveau de consommation par habitant était 3,4 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France se situait au 4^e rang, avec une consommation par habitant de 13 % supérieure à la moyenne européenne.

L'indice de volume de consommation par habitant n'est pas uniforme pour tous les types de produits consommés. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situait ainsi au 3^e rang des pays de l'Union européenne, avec un niveau supérieur de 19 % à la moyenne, derrière la Grèce et Chypre.

En 2008, les indices de prix associés au PIB variaient de 43 en Bulgarie à 141 au Danemark, par rapport à un indice moyen européen de 100. La France se situait à un niveau supérieur à la moyenne européenne (112). Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, les rapports de niveau de prix étaient semblables : de 44 en Bulgarie à 146 au Danemark, et 111 en France. Parmi les voisins de la France, le Luxembourg et la Belgique avaient en 2008 un indice de niveau de prix supérieur à la France, au contraire de l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne. La France apparaissait plus chère que l'ensemble de ses voisins pour les loisirs, la culture, et l'hôtellerie-restauration. ■

Définitions

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être calculés pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

Le **Programme de comparaison européenne** a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA. 37 pays y participent : 27 États membres de l'Union européenne, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Islande, Monténégro, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Norvège, République Serbe, Turquie, Suisse.

1. Indices de volume et de prix du PIB, du RNB, de la consommation effective totale des ménages, et de la consommation en produits alimentaires et boissons non alcoolisées en 2008 (Indice 100 pour l'Union Européenne à 27)

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	PIB	RNB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	PIB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	276	209	148	118	116	129	117
Irlande	135	116	109	78	121	131	128
Pays-Bas	134	131	119	112	108	106	90
Autriche	123	122	112	100	109	109	111
Danemark	120	122	112	87	141	146	146
Suède	120	125	111	95	118	120	118
Finlande	117	118	107	97	118	123	126
Allemagne	116	118	113	95	105	103	106
Royaume-Uni	116	119	129	85	102	101	103
Belgique	115	116	106	101	112	115	112
France	108	109	113	119	112	111	105
Espagne	103	101	98	115	93	95	94
Italie	102	101	100	109	103	107	115
Chypre	96	90	105	139	91	92	106
Grèce	94	91	103	144	90	94	101
Slovénie	91	89	82	89	81	81	91
République tchèque	80	75	71	80	70	68	81
Malte	76	74	78	112	72	74	87
Portugal	76	73	82	106	82	86	87
Slovaquie	72	70	68	81	66	64	80
Estonie	67	63	63	86	71	72	82
Hongrie	64	60	62	70	65	63	77
Lituanie	62	60	69	108	62	60	71
Lettonie	57	56	61	82	71	68	77
Pologne	56	55	62	86	67	63	75
Roumanie	47	44	49	91	54	55	70
Bulgarie	41	41	44	57	43	44	61

Source : Eurostat, élaboration Insee.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2008

	Luxembourg	Belgique	France	Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	129	115	111	107	101	103	95
Alimentation et boissons non-alcoolisées	117	112	105	115	103	106	94
Boissons alcoolisées et tabac	91	101	111	108	152	99	73
Vêtements et chaussures	114	112	94	108	85	105	99
Logement, eau, électricité, gaz	169	122	126	104	95	110	101
Ameublement, équipement ménager et entretien	112	107	106	104	95	99	103
Santé	129	128	111	115	102	105	93
Transport	93	100	103	97	104	105	94
Communication	86	113	117	106	99	93	125
Loisirs et culture	103	106	110	108	99	102	97
Éducation	264	141	115	116	115	98	107
Hôtellerie et restauration	105	111	117	105	104	99	93
Autres biens et services	115	111	110	104	100	103	90

Source : Eurostat, élaboration Insee.

6 Les branches d'activité

En 2009, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie s'élève à 1 722 milliards d'euros, soit une baisse de 1,6 % par rapport à 2008. Corrigé de l'évolution des prix, le recul s'établit à -2,5 % en volume (après + 0,5 % en 2008 et + 2,5 % en 2007). Il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis l'après-guerre et elle touche pratiquement toutes les branches d'activité.

Après un repli en 2008 (-2,0 %), la valeur ajoutée en volume dans l'industrie s'est affaïssée de 10,3 % en 2009. L'automobile chute fortement (-21,4 %, après -6,8 %). Bien que la consommation des ménages ait bénéficié du soutien apporté par la prime à la casse, les échanges extérieurs se sont nettement contractés et le déstockage a été massif. Les biens intermédiaires ont été également très affectés par la récession mondiale (-15,4 %, après -3,6 %). Quoique de façon un peu moins prononcée, il en a été de même pour les biens d'équipement (-9,8 %, après +0,8 %). Le repli de l'activité des industries agricoles et alimentaires s'est accentué (-6,8 %, après -3,2 %). La baisse dans les biens de consommation a été plus limitée (-4,7 % après -0,7 %), du fait notamment de la relative bonne tenue de la parfumerie et de la pharmacie. La valeur ajoutée de la branche énergie a diminué de 4,7 % (après -0,8 %), en conséquence notamment du reflux de l'activité économique globale.

La valeur ajoutée de la construction a diminué de 4,5 % (après +0,1 % en 2008). La baisse a toutefois été moins marquée qu'en 1996 (-5,1 %) ou en 1993 (-7,5 %).

L'activité dans les services principalement marchands s'est également repliée (-2,1 % en volume, après +0,8 %). Les services aux entreprises ont connu un recul inédit depuis

l'après-guerre (-5,0 %). Dans le commerce et le transport, la valeur ajoutée a baissé (respectivement -3,1 % et -3,9 %). L'activité dans les services aux particuliers a également diminué (-2,3 %). En revanche, les activités financières ont accéléré (+2,1 % après +0,7 %), sous l'effet du rebond de l'activité dans l'assurance-vie. La baisse des taux d'intérêt des livrets réglementés a en effet entraîné un regain d'intérêt pour les placements en contrats en euros. Dans l'immobilier, la baisse de la promotion immobilière a été atténuée par le maintien du rythme de progression des loyers.

Inversement, les activités des services administrés ont légèrement accéléré entre 2008 (+1,2 %) et 2009 (+1,4 %). La moindre hausse de l'activité dans l'éducation, la santé et l'action sociale (+0,8 % après +1,3 %) a été plus que compensée par l'accélération de l'activité de la branche administration (+2,4 % après +1,0 %).

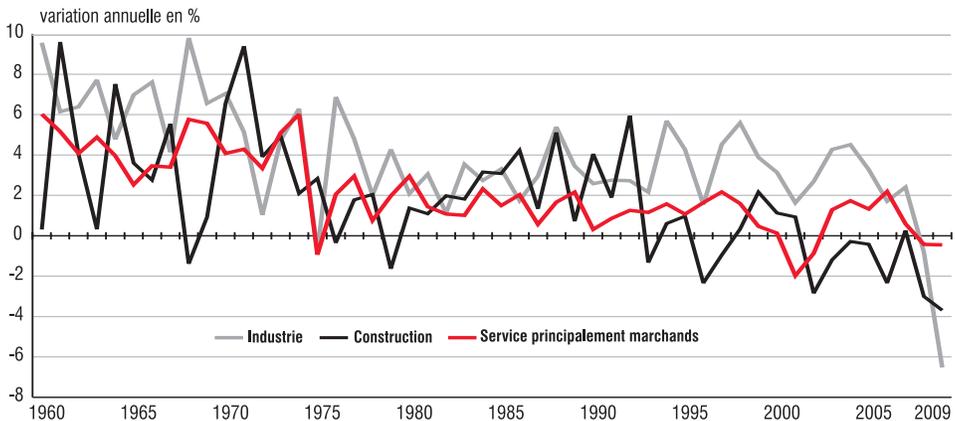
Le repli de l'activité s'est traduit par une contraction de l'emploi : pour l'ensemble de l'économie, il a baissé de 1,2 % après +0,7 % (en moyenne annuelle). Dans les branches marchandes non agricoles, il a diminué de 2,0 % après +1,0 % en 2008. Sur ce champ, le recul de la valeur ajoutée est plus important que celui de l'emploi. La dégradation de la productivité apparente du travail par emploi s'accroît : -1,8 % en 2009 après -0,7 % en 2008. Dans l'industrie, la productivité par tête a diminué de façon exceptionnelle (-6,5 %) : elle s'était repliée de seulement 0,8 % en 1975 et elle n'avait pas baissé lors de la récession de 1993. Cependant, ce calcul de productivité par tête exagère les pertes réelles de productivité du travail : de nombreuses entreprises ont eu recours au chômage partiel tout au long de l'année et à des « RTT obligatoires » pour faire face à la chute de la production et d'autres ont réduit les heures supplémentaires. ■

1. Valeur ajoutée par branche

		Variations en volumes en moyenne annuelle						Niveaux 2009	
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	(Mds€)	% du total
		(%)							
EA	Agriculture	20,5	-5,4	-0,3	-1,0	2,8	3,4	30,0	1,7
EB	Industries agricoles et alimentaires	0,4	1,4	-0,7	1,4	-3,2	-6,8	25,7	1,5
EC	Biens de consommation	-1,2	3,5	3,7	1,5	-0,7	-4,7	33,5	1,9
ED	Automobile	3,5	-4,8	-8,8	-2,6	-6,8	-21,4	11,2	0,6
EE	Biens d'équipement	4,6	7,6	2,0	3,1	0,8	-9,8	44,6	2,6
EF	Biens intermédiaires	-0,6	0,4	-1,8	1,7	-3,6	-15,4	67,2	3,9
EG	Énergie	2,7	-4,2	2,5	3,0	-0,8	-4,0	31,2	1,8
EH	Construction	1,6	2,9	2,2	4,2	0,1	-4,5	111,0	6,4
EJ	Commerce	0,7	0,9	2,2	2,8	0,7	-3,1	172,3	10,0
EK	Transport	5,1	3,8	3,0	3,7	0,3	-3,9	78,5	4,6
EL	Activités financières	2,0	2,4	4,5	3,7	0,7	2,1	87,3	5,1
EM	Activités immobilières	3,6	3,5	2,9	1,9	0,7	1,2	251,9	14,6
EN	Services aux entreprises	3,5	2,3	5,5	3,6	1,2	-5,0	286,2	16,6
EP	Services aux particuliers	0,7	1,9	1,5	2,7	0,8	-2,3	99,8	5,8
EQ	Éducation, santé, action sociale	2,1	0,4	0,4	1,6	1,3	0,8	251,4	14,6
ER	Administration	1,3	1,9	0,9	1,5	1,0	2,4	139,9	8,1
EA à ER	Total	2,6	1,8	2,2	2,5	0,5	-2,5	1 721,7	100,0
EB à EG	Industrie	1,1	1,4	0,0	1,8	-2,0	-10,3	213,4	12,4
EC à EF	Industrie manufacturière	1,0	2,4	-0,3	1,7	-2,0	-12,1	156,5	9,1
EJ à EP	Service principalement marchands	2,7	2,4	3,5	2,9	0,8	-2,1	976,1	56,7
EQ à ER	Services administrés	1,8	1,0	0,6	1,6	1,2	1,4	391,3	22,7
EB à EP	Branches principalement marchandes	2,3	2,2	2,7	2,8	0,2	-3,8	1 300,4	75,5

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Productivité apparente de l'emploi en équivalent-temps plein par branche



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

7 L'investissement

En 2009, l'investissement de l'ensemble de l'économie recule fortement. En moyenne sur l'année, l'investissement en valeur baisse de -7,6 % après +4,4 % en 2008 et +9,0 % en 2007. Hors effet prix, l'investissement en volume diminue de -7,1 %. C'est la plus forte baisse depuis l'après-guerre ; jusqu'alors, la plus forte baisse était survenue lors de la récession de 1993 (-6,2 %).

En 2009, seul l'investissement des administrations publiques résiste (*figure 1*). En valeur, il croît de 0,7 % (*figure 2*). Celui de l'État accélère, sous l'effet du plan de relance et de la livraison des premiers établissements pénitentiaires dans le cadre de partenariats public-privé. L'investissement des collectivités locales recule, mais seulement légèrement, car soutenu par le plan de relance. Le dispositif de remboursements anticipés du fonds de compensation de la TVA au profit des collectivités locales qui se sont engagées à augmenter leurs dépenses d'investissement en 2009 (par rapport à la moyenne de leurs dépenses d'équipement sur la période 2004-2007) a permis d'atténuer la baisse de l'investissement qu'on observe habituellement en période post-électorale.

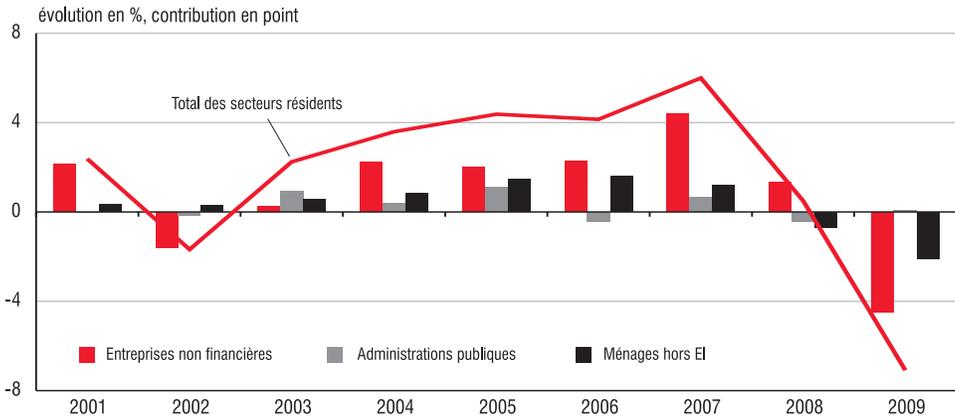
L'investissement des autres secteurs recule fortement. Les perspectives de demande restent déprimées tout au long de l'année, ce qui conduit les entreprises à couper dans leurs dépenses d'investissement, d'autant que les conditions de financement restent

tendues. Les banques cessent de durcir les conditions d'octroi du crédit, mais elles ne les assouplissent que fin 2009. L'investissement des entreprises non financières se contracte de 8,0 % après une progression de +2,4 % en 2008, particulièrement en biens d'équipement et en construction.

Depuis le retournement à la baisse des prix immobiliers intervenu en 2008, l'investissement en logement des ménages n'est plus soutenu par des perspectives de plus-values rapides, contrairement aux années antérieures. Dans un contexte de durcissement de l'accès au crédit, l'investissement des ménages (hors entrepreneurs individuels), constitué pour l'essentiel d'achats de logements neufs, chute de 10,2 % en valeur après +2,8 % en 2008. En volume, l'investissement des ménages, déjà en recul en 2008 (-2,7 %), diminue de 8,7 % en 2009.

Le recul de l'investissement en volume touche tous les produits (*figure 3*). Les investissements en biens industriels reculent de 10,2 %, après une progression de 3,7 % en 2008. Ceux en construction accentuent leur recul (-5,7 % après -0,8 %), comme ceux en services (-6,7 % après -0,5 %). Ils restent en forte baisse pour les produits des activités immobilières (-8,2 % après -9,9 %) du fait du fort recul des transactions immobilières (frais d'agence). Les investissements en produits des activités de service aux entreprises diminuent fortement en 2009 alors qu'ils avaient résisté en 2008 (-6,4 % après +3,1 %). ■

1. Contribution des secteurs à l'évolution de l'investissement en volume



2. L'investissement des secteurs en valeur

Secteurs	2009 en Md€	Évolution en valeur					
		2004	2005	2006	2007	2008	2009
Entreprises non financières	204,3	5,8	6,1	7,3	10,5	5,3	-8,2
Entreprises financières	13,7	5,2	-3,1	22,4	-5,4	12,8	-16,9
Administrations publiques	63,9	5,3	10,4	1,5	7,6	1,9	0,7
Ménages (hors EI)	106,6	9,0	10,1	12,9	9,0	2,8	-10,2
ISBLSM	3,6	17,4	6,5	2,3	11,9	18,9	12,0
Ensemble des secteurs	392,1	6,6	7,5	8,4	9,0	4,4	-7,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

3. Évolution de l'investissement en volume par produit

Produits	2009 en Md€	Évolution en volume						en %
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Agriculture, sylviculture, pêche	1,5	-16,3	16,3	-1,1	-4,4	2,5	-1,7	
Industrie	99,3	1,4	2,9	1,6	9,4	3,7	-10,2	
Industries des biens de consommation	6,3	1,1	-2,5	1,1	6,5	8,0	-2,2	
Industrie automobile	24,7	-1,3	-0,9	0,7	11,4	3,2	-10,1	
Industries des biens d'équipement	62,7	2,7	5,1	1,9	9,1	4,3	-10,7	
Industries des biens intermédiaires	5,6	-1,6	2,0	2,0	8,6	-3,9	-12,4	
Construction	198,3	2,2	3,7	4,3	4,3	-0,8	-5,7	
Bâtimen	153,9	2,7	3,5	4,1	3,5	-0,3	-5,7	
Travaux publics	44,4	0,7	4,2	5,3	7,0	-2,2	-5,5	
Services principalement marchands	93,1	3,7	7,4	6,8	5,9	-0,5	-6,7	
Activités immobilières	23,1	2,5	10,8	9,3	4,0	-9,9	-8,2	
Services aux entreprises	66,6	4,0	6,1	6,3	6,8	3,1	-6,4	
Services aux particuliers	3,4	4,2	8,7	-1,1	4,3	1,9	-2,0	
Ensemble	392,1	2,2	4,4	4,1	6,0	0,5	-7,1	

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

8 Compétitivité et parts de marché

En 2009, la compétitivité de la France s'est stabilisée, à l'instar des taux de change. Cette stabilisation a permis un léger redressement de la part de marché en volume, après les sensibles pertes passées.

La stabilisation du taux de change effectif ...

En 2009, après deux années de vive progression, l'évolution du taux de change effectif de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux se stabilise. En termes réels, il baisse faiblement, de -0,3 % en moyenne annuelle, après +1,5 % l'année précédente : l'appréciation nominale de 0,4 % (contre +2,6 % en 2008) est compensée par un différentiel d'inflation de -0,7 % favorable à la France vis-à-vis de ses concurrents.

L'appréciation nominale résulte de mouvements de parités monétaires de sens opposés survenus en 2009. D'une part, l'euro a poursuivi son renforcement à l'égard de la livre sterling (+11,9 % en moyenne annuelle après +16,4 % en 2008) et s'est apprécié face aux devises d'Europe centrale, de Russie et d'Amérique latine notamment. À l'inverse, la monnaie européenne s'est repliée face au dollar (-5,3 % après +7,3 %) et a accentué sa baisse contre le yen (-14,5 % après -5,5 %).

... s'accompagne de celle de la compétitivité française ...

La compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE s'érodait tendanciellement depuis 2002, avec un palier en 2005. Elle s'est quasiment stabilisée en 2009, à +0,1% (après le recul de 1,9 % de 2008), en ligne avec l'évolution du taux de change. Dans une perspective de plus long terme, la compétitivité-coût de la France reste dégradée en 2009 : elle est inférieure de 6,4 % à la moyenne observée depuis 1980.

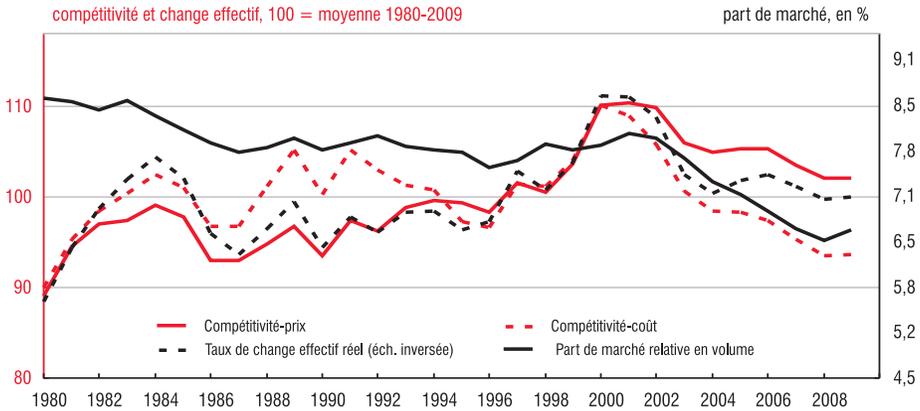
La compétitivité-prix de la France baisse également depuis 2002, mais de manière amortie par rapport à la compétitivité-coût. Elle se stabilise en 2009 (après -1,3 % en 2008), en lien avec les évolutions monétaires. À l'opposé de la compétitivité-coût, la compétitivité-prix de la France en 2009 est supérieure de 2,1 % à sa moyenne depuis 1980.

... qui permet une consolidation de la part de marché en volume

En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, s'élève à 6,6 % en 2009, après 6,5 % en 2008.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les volumes échangés, mais aussi des effets prix (variation des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Mécaniquement (avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes), la part de marché des pays dont la monnaie s'apprécie augmente, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif croît. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés. En volume, la part de marché relative de la France a subi un net déclin depuis 2002, principalement sous l'impact de la dégradation de la compétitivité-prix liée à l'appréciation de l'euro. Elle s'améliore légèrement en 2009 (à 6,6 % après 6,5 % en 2008) du fait de la stabilisation de la compétitivité. La part de marché de la France demeure cependant inférieure au niveau moyen observé depuis 1990, soit 7,5 %, autour duquel elle oscillait faiblement jusque fin 2001. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché



Données en moyennes annuelles.

Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Source : Direction Générale du Trésor.

Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République Tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées

par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

9 Les relations avec le Reste du monde

L'année 2009 est marquée par une chute exceptionnelle des échanges extérieurs de biens et services. Le recul des volumes¹ (– 12,4 % pour les exportations et – 10,7 % pour les importations) dépasse les précédents records depuis l'après-guerre (– 3,7 % pour les exportations en 1957 et – 9,8 % pour les importations en 1975). Le repli des échanges extérieurs, entamé à l'été 2008, s'est poursuivi jusqu'au printemps 2009. Les flux sont repartis à la hausse depuis. Dans un contexte de chute du commerce mondial, les exportations ont souffert de la forte contraction de la demande mondiale adressée à la France. Le repli de la demande intérieure française a de son côté pesé sur les importations.

La contraction des flux d'échanges extérieurs en volume s'accompagne d'un recul de leurs prix, notamment pour les produits pétroliers. Les prix des exportations de biens et services se replient ainsi de 3,7 %, ceux des importations diminuent de 6,7 %. Les flux d'échanges en valeur² reculent donc encore plus fortement que les volumes : baisse de 15,4 % pour les exportations comme pour les importations (après respectivement + 3,4 % et + 4,5 % en 2008). Ils se situent ainsi à leur plus bas niveau depuis 2005 pour les exportations, et 2006 pour les importations.

Après s'être dégradé en 2008, le déficit extérieur de biens et services en valeur s'est amélioré en 2009 : il se contracte de 43,3 Md€ à 37,0 Md€. Le solde des échanges de services et celui de tourisme se détériorent. L'amélioration globale provient des échanges de biens, dont le déficit commercial, mesuré FAB-FAB³, s'amointrit de 11,7 Md€ et s'établit à 42,0 Md€ (figure 1). Ce repli du déficit commercial en valeur s'explique par la réduction de la facture énergétique. Le déficit des échanges d'hydrocarbures naturels en valeur se réduit de 19,9 Md€ par rapport à 2008, en raison de la baisse des prix du pétrole brut en 2009. Le solde des échanges de gaz et d'électricité, en revanche, même s'il reste positif, est à son plus bas niveau depuis 1988. Au total pour les biens, le taux de couverture⁴ augmente légèrement à 89,1 %.

Au sein du secteur manufacturier, seul le solde des industries intermédiaires s'améliore (– 9,8 Md€ en 2009, contre 13,4 Md€ en 2008), notamment pour les produits de la métallurgie dont le déficit se réduit de 2,4 Md€. La dégradation de la balance des échanges de produits de l'automobile, entamée en 2008, s'amplifie de 1,8 Md€ en 2009 pour s'établir à 5,3 Md€. L'excédent des biens d'équipement baisse de 2,1 Md€, en raison notamment de la faiblesse des exportations de satellites et de produits navals, alors que les ventes d'Airbus restent dynamiques. Le déficit des biens de consommation reste stable à 11,2 Md€, tandis que l'excédent des biens agro-alimentaires continue de se réduire (4,2 Md€ contre 5,9 Md€ en 2008). L'excédent agricole se tasse pour la première fois depuis 2005, en raison d'une forte baisse des exportations (– 16,7 % en valeur).

Après s'être apprécié de 8,5 Md€ en 2008, le solde des échanges de services (hors tourisme) se détériore de 4,1 Md€ en 2009 (figure 2), sous l'effet d'une chute des exportations (– 11,4 % en valeur). La dégradation porte d'une part sur les services financiers, dont l'excédent se réduit (6,6 Md€ après 8,4 Md€ en 2008), et d'autre part sur les services aux entreprises dont le déficit s'aggrave (2,3 Md€ après 0,3 Md€). Le solde touristique poursuit la baisse entamée en 2008. Il reste excédentaire (8,0 Mds€) mais se situe à son niveau le plus bas depuis 1997. Les dépenses des touristes étrangers en France baissent plus fortement que celles des Français à l'étranger (– 7,9 % contre – 5,4 %).

Le déficit des opérations de répartition se dégrade notablement, à 17,0 Md€ en 2009 après 9,2 Md€ en 2008. Les revenus de la propriété se contractent fortement : chute des revenus versés par des résidents français à des non-résidents (– 21 %) comme de ceux versés par des non-résidents à des résidents (– 24 %). Parmi ces revenus de la propriété, le solde des bénéfices réinvestis est déficitaire de 0,5 Mds€ alors qu'il était excédentaire de 4,8 Mds€ l'année précédente. Au total, le besoin de financement de la Nation augmente légèrement, de 52,6 Mds€ à 54,1 Mds€, soit 2,8 points de PIB. ■

1. Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

2. Les valeurs sont mesurées aux prix de l'année courante.

3. FAB (« franco à bord ») désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsqu'ils sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

4. Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations FAB.

1. Décomposition par secteurs des échanges extérieurs de biens

CAF-FAB en milliards d'euros courants

	2005	2006	2007	2008	2009
Agriculture					
Exportations	10,4	10,8	11,9	13,8	11,5
Importations	8,9	9,1	9,8	10,4	9,9
<i>Solde CAF-FAB</i>	1,6	1,7	2,1	3,4	1,6
Industries agro-alimentaires					
Exportations	30,5	32,9	35,3	37,0	34,0
Importations	24,2	25,8	28,1	31,1	29,8
<i>Solde CAF-FAB</i>	6,2	7,1	7,2	5,9	4,2
Biens de consommation					
Exportations	55,0	59,0	60,9	62,9	61,3
Importations	63,8	67,7	71,7	73,9	72,5
<i>Solde CAF-FAB</i>	-8,8	-8,7	-10,8	-11,0	-11,2
Automobile					
Exportations	52,2	51,1	51,3	46,0	33,9
Importations	43,4	45,5	50,5	49,5	39,2
<i>Solde CAF-FAB</i>	8,8	5,6	0,8	-3,5	-5,3
Biens d'équipement					
Exportations	84,3	94,4	98,2	102,1	88,7
Importations	80,1	86,9	92,5	93,6	82,3
<i>Solde CAF-FAB</i>	4,1	7,5	5,7	8,5	6,4
Biens intermédiaires					
Exportations	107,8	120,2	126,2	124,8	97,6
Importations	115,7	127,8	139,0	138,2	107,4
<i>Solde CAF-FAB</i>	-7,8	-7,6	-12,8	-13,4	-9,8
Énergie					
Exportations	17,2	19,4	18,7	25,8	16,1
Importations	54,6	65,0	63,8	84,0	56,7
<i>Solde CAF-FAB</i>	-37,4	-45,6	-45,1	-58,2	-40,6
Total					
Exportations	357,4	387,8	402,5	412,4	343,1
Importations CAF	390,7	427,8	455,4	480,7	397,8
Importations FAB	379,0	414,9	442,0	466,2	385,1
<i>Solde CAF-FAB</i>	-33,3	-40,0	-52,9	-68,3	-54,7
<i>Solde FAB-FAB</i>	-21,6	-27,1	-39,5	-53,8	-42,0
Taux de couverture (*)	94,3	93,5	91,1	88,5	89,1

(*) Rapport des exportations aux importations FAB, en %.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Compte des relations avec le Reste du monde

soldes en millions d'euros courants

	2005	2006	2007	2008	2009
Échanges de biens (1)	-21 578	-27 120	-39 471	-53 731	-41 961
Échanges de services hors tourisme (2)	-2 212	-6 533	-7 499	1 011	-3 072
<i>dont : négoce international</i>	-1 097	-1 033	-2 011	594	281
<i>transports</i>	-5 954	-7 338	-6 637	-7 231	-7 113
<i>services aux entreprises</i>	2 406	-40	-1 104	-293	-2 265
<i>assurance</i>	-949	-1 257	-792	-815	-763
<i>services financiers</i>	3 202	2 979	2 891	8 445	6 644
<i>services à la personne et services de santé</i>	180	156	154	311	144
Tourisme (3)	8 911	10 147	10 898	9 411	7 989
Opérations de répartition (4)	-16 018	-8 687	-5 317	-9 170	-16 988
<i>dont : rémunération des salariés</i>	7 875	7 980	8 236	8 633	8 925
<i>impôts sur la production et les importations</i>	-4 515	-4 667	-4 903	-5 085	-3 790
<i>subventions</i>	9 574	9 553	9 266	9 237	8 880
<i>intérêts</i>	-14 782	-14 388	-10 579	-13 610	-10 999
<i>dividendes</i>	5 674	2 856	7 293	12 798	10 484
<i>autres revenus de la propriété</i>	7 330	16 311	12 661	7 488	2 200
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	1 606	2 204	2 457	3 581	3 542
<i>cotisations et prestations sociales</i>	-6 777	-7 266	-7 531	-7 940	-8 236
<i>coopération internationale courante</i>	-5 060	-4 785	-5 577	-6 348	-7 120
<i>autres transferts courants</i>	-16 880	-17 272	-17 236	-18 371	-21 230
<i>transferts en capital</i>	-63	787	596	447	356
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (5)	53	-365	934	-162	-21
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4+5)	-30 844	-32 558	-40 455	-52 641	-54 053

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

10 Le compte financier de la balance des paiements

Le compte financier, qui doit en principe équilibrer le solde des transactions courantes de la balance des paiements (solde conceptuellement proche de la capacité de financement de la nation) enregistre en 2009 des entrées nettes de capitaux de 59 Md€, après 27 Md€ en 2008.

Au sein du compte financier, les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs, opérations en capital et prêts entre sociétés affiliées, restent très importantes, à 63 Md€. Ces sorties de capitaux traduisent l'expansion des sociétés résidentes françaises à l'étranger par acquisitions ou renforcement de leurs filiales. Les opérations de prêts intra-groupes se traduisent par des investissements directs entrants et sortants entre sociétés sœurs qui gonflent ces statistiques. Un retraitement de ces opérations (conformément aux principes qui seront appliqués dans le prochain manuel de balance de paiements du FMI), conduit, sans changement du solde, à une réduction des flux d'investissements entrants et sortants. Selon la future méthodologie internationale les flux sortants se réduisent de 79 à 59 Md€ de 2008 à 2009, et les flux entrants de 12 à - 4 Md€, ce qui signifie que les sociétés résidentes filiales de groupes étrangers ont procuré des ressources nettes à leur maison mère.

Les investissements de portefeuille, flux de titres essentiellement à revenu fixe, et les « autres investissements », essentiellement opérations de prêts et de dépôts des institutions financières monétaires, doivent équilibrer les déficits des transactions courantes et des investissements directs. Des secteurs résidents français doivent s'endetter auprès de non-résidents, ou bien les avoirs de résidents français sur l'étranger doivent diminuer pour équilibrer les déficits de haut de balance.

Jusqu'en 2007 les flux sur investissements de portefeuille correspondaient à des sorties de capitaux, et donc l'endettement international interbancaire des banques françaises (96 Md€ en 2007) correspondait à des entrées de capitaux qui finançaient les autres soldes (*figure 2, courbe « prêts et emprunts »*).

Depuis 2008, ce sont les entrées de capitaux dues aux investissements de portefeuille qui équilibrent le désendettement des banques et les sorties d'investissements directs. Après des entrées de 40 Md€ en 2008, on observe des flux massifs de 270 Md€ en 2009 (*figure 2*). Les résidents ont acquis un peu moins de titres étrangers ; surtout, les non résidents ont acquis pour 331 Md€ de titres français en 2009 après 128 en 2008. Le solde sur les titres publics (achats de titres publics français par les non-résidents moins achats par les français de titres publics étrangers) se traduit par un apport de ressources net de 113 Md€ en progression de 97 Md€ par rapport à 2008. L'accroissement des entrées de capitaux sur les autres titres est du même ordre. Une bonne partie de ces autres titres est émise par le secteur des « autres institutions financières » auquel appartient la Société de Financement de l'Économie Française.

Les prêts et emprunts internationaux des institutions financières monétaires (secteur qui ne comprend pas la Banque de France dans la présentation de la balance des paiements qui suit le manuel du FMI) sont négatifs en 2008 et 2009, ce qui est le signe d'un désendettement international des banques résidentes françaises.

Des entrées de capitaux supérieures au déficit du haut de balance des paiements sont arithmétiquement équilibrées par un poste « erreurs et omissions » négatif, ce qui est le cas en 2009 pour - 23 Md€. ■

1. Voir le rapport annuel de la balance des paiements à l'adresse : <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie-balance/presentation-rapport-annuel.htm>.

Le compte financier de la balance des paiements 10

Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

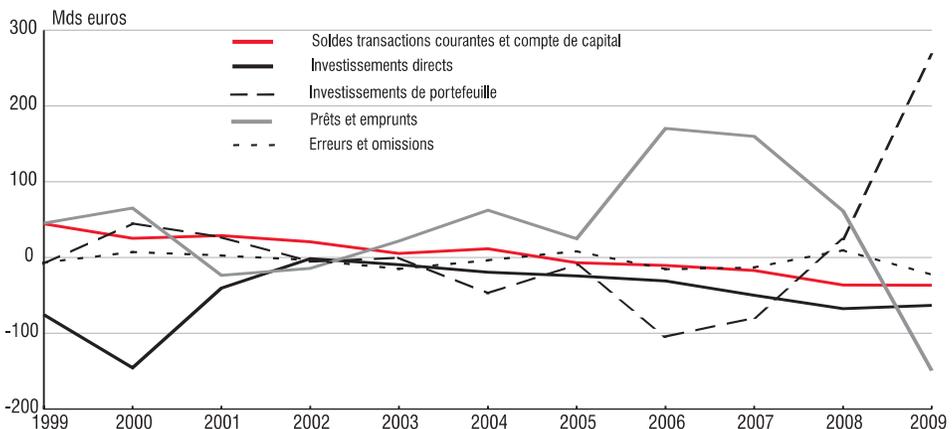
	2007	2008	2009
Compte financier	30,3	26,7	59,4
Investissements directs	-49,7	-67,5	-63,0
- français à l'étranger	-120,1	-110,0	-105,9
Après retraitement (a)	-81,7	-79,2	-58,8
Capital social	-56,6	-58,7	-38,2
Bénéfices réinvestis	-25,4	-5,4	-2,1
Autres opérations	-38,1	-45,9	-65,7
- étrangers en France	70,3	42,5	42,9
Après retraitement (a)	32,0	11,7	-4,3
Capital social	22,0	15,1	12,0
Bénéfices réinvestis	10,7	-0,9	2,1
Autres opérations	37,6	28,3	28,8
Investissements de portefeuille	-121,2	40,5	270,0
- des résidents, sur titres émis par les non résidents	-206,9	-87,1	-60,6
Actions et titres d'OPCVM	-28,8	-19,3	-21,5
Obligations et assimilés	-185,4	-4,6	-16,7
Instruments du marché monétaire	7,3	-63,2	-22,4
Total des titres publics émis par les administrations publiques	-21,0	-84,2	-30,4
- des non résidents, sur titres émis par les résidents	85,8	127,6	330,7
Actions et titres d'OPCVM	-7,0	-7,8	48,1
Obligations et assimilés	82,3	84,1	202,9
Instruments du marché monétaire	10,6	51,4	79,7
Total des titres publics	24,3	100,1	143,1
Produits financiers dérivés	41,9	-16,4	-2,1
Autres investissements (dépôts-crédits)	159,8	61,4	-149,4
dont institutions financières monétaires	96,4	-101,3	-75,8
Avoirs de réserve	-0,5	8,5	3,9
Erreurs et omissions	-13,2	9,8	-22,9

Note : Un signe positif traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements. Un signe négatif traduit une augmentation des avoirs des résidents ou bien une diminution de leurs engagements.

(a) Retraitement par le principe directionnel étendu : les prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs d'un même groupe sont retirés.

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

2. Principaux soldes de la balance des paiements



Source : Banque de France, direction générale des Statistiques.

11 Les sociétés non financières

En 2009, les sociétés non financières ont connu le recul le plus important de leur activité depuis l'après-guerre. Entamée au printemps 2008, cette contraction s'est accentuée en fin d'année 2008 et au premier trimestre 2009. Même si l'économie croît à nouveau depuis le printemps 2009, le décrochage n'est pas résorbé : l'activité demeure fin 2009 à un niveau proche de celui observé trois ans auparavant.

Comme lors des précédentes phases de fort ralentissement ou de récession, les entreprises déstockent massivement. Alors même que les perspectives se dégradent, tant pour la demande que pour les prix de vente, l'aggravation de la crise financière à l'automne 2008 les a conduit à limiter au maximum leurs besoins de trésorerie.

Dans ce contexte, la valeur ajoutée des sociétés non financières baisse plus vite que la rémunération de leurs salariés (- 3,9 % contre - 1,6 %). En période de récession, l'emploi tend en effet à s'ajuster avec retard et ses fluctuations sont moins amples que celles de l'activité. De ce fait, l'excédent brut d'exploitation dégagé par les sociétés non financières recule nettement (- 9,4 % après + 1,9 %). Leur **taux de marge** diminue de 1,8 point pour s'établir à 29,8 % de la valeur ajoutée, un ratio un peu inférieur au bas de la fourchette dans laquelle il évoluait depuis vingt ans (entre 30,5 % et 32,5 %).

La chute de l'excédent brut d'exploitation est toutefois quasiment compensée par la très forte contraction de l'impôt sur les sociétés qu'elles acquittent (- 61,3 % soit - 28,1 milliards d'euros). Outre l'effet de la conjoncture, cette baisse de l'impôt sur les sociétés traduit l'impact des mesures qui ont été prises dans le cadre du plan de relance : les pouvoirs publics ont restitué aux entreprises de façon accélérée des créances qu'elles détenaient sur l'État au titre du crédit impôt recherche, ainsi que des créances de report en arrière des déficits.

Le solde net des revenus de la propriété des sociétés non financières se détériore : les dividendes qu'elles reçoivent baissent, alors que les dividendes qu'elles versent progressent légèrement ; le solde de leurs bénéfices réinvestis se détériore également. Au total, l'épargne des sociétés non financières baisse de 9,7 %, dans le prolongement de l'année précédente.

Dans le même temps, ces sociétés coupent dans leurs dépenses d'investissement, si bien que leur **taux d'autofinancement** est quasiment stable, un peu en dessous de 65 %, après une chute de plus de 10 points en 2008. De plus, les sociétés non financières déstockent fortement (- 32,7 Md€), ce qui leur permet de réduire leur besoin de financement à - 22,9 Md€, en amélioration de 41,5 Md€ par rapport à 2008. ■

Définitions

Les ratios d'analyse des sociétés non financières :

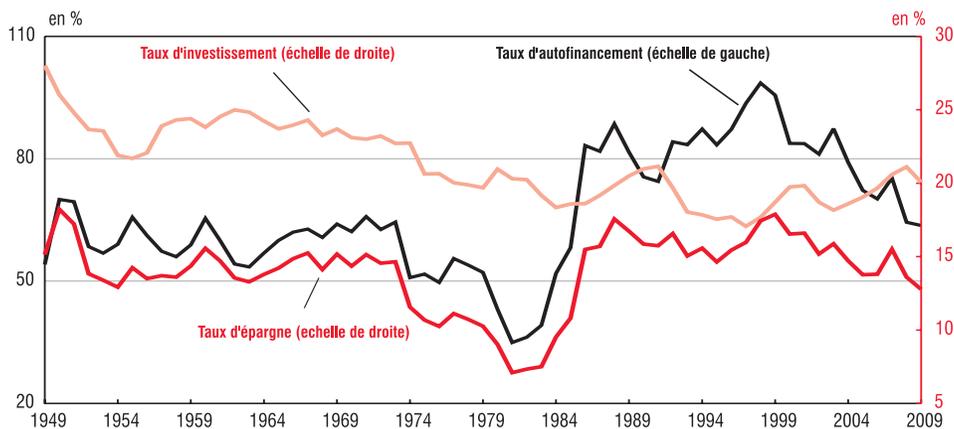
Le **taux d'investissement** correspond à : Formation brute de capital fixe / Valeur ajoutée brute ;

Le **taux de marge** correspond à : Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée brute ;

Le **taux d'épargne** correspond à : Épargne brute / Valeur ajoutée brute ;

Le **taux d'autofinancement** correspond à : Épargne brute / Formation brute de capital fixe.

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	En milliards d'euros		Évolution en %	
	2009	2007	2008	2009
Production	2 337,7	5,4	3,3	-7,0
Consommation intermédiaire	1 381,4	5,1	3,5	-9,0
Valeur ajoutée	956,3	5,8	3,1	-3,9
Rémunération des salariés	634,5	4,3	3,6	-1,6
Impôts sur la production	55,4	7,1	2,1	4,5
Subventions	-18,2	9,3	1,5	5,9
Excédent brut d'exploitation	284,6	9,0	1,9	-9,4
Revenus de la propriété versés	326,2	10,8	5,1	-5,4
Revenus de la propriété reçus	212,4	17,0	-0,4	-12,2
Impôts courants sur le revenu	-17,7	4,3	5,7	-61,3
Épargne brute	122,1	18,8	-9,6	-9,7
Formation brute de capital fixe	191,9	10,8	5,6	-8,6
Variation des stocks	-32,7			
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-22,9			

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2006	2007	2008	2009
Taux de valeur ajoutée	39,5	39,7	39,6	40,9
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés/VA	65,4	64,4	64,8	66,4
Taux de marge	31,0	31,9	31,6	29,8
Poids en % de la valeur ajoutée				
des intérêts versés	5,2	6,8	7,3	4,3
des dividendes versés (nets)	5,3	4,9	5,0	5,6
des impôts courants sur le revenu	4,6	4,5	4,6	1,9
de l'épargne brute	13,8	15,5	13,6	12,8
Taux d'investissement	19,7	20,6	21,1	20,1
Taux d'autofinancement	70,2	75,3	64,4	63,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

12 Les prélèvements obligatoires

En 2009, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques a reculé de 1,3 point par rapport à 2008 pour s'établir à 41,6 %. Cette baisse reflète pour plus de la moitié les allègements de la charge fiscale des contribuables (- 0,8 point), notamment par le biais du plan de relance (- 0,7 point) et de la baisse du taux de TVA dans le secteur de la restauration (- 0,1 point). Le restant de la baisse (- 0,5 point) traduit un recul spontané des prélèvements obligatoires bien plus important que celui du PIB (- 3,2 % contre - 2,1 %). Ce recul résulte essentiellement de la forte contraction des recettes d'impôts sur les sociétés alors que la relative résistance de la masse salariale a permis de préserver les recettes des administrations sociales.

La baisse du taux de prélèvements obligatoires masque des évolutions très divergentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques. Elles résultent de réactions différentes des recettes à la conjoncture, de l'impact des mesures nouvelles et des transferts de fiscalité entre sous-secteurs.

En 2009, la diminution du taux des prélèvements obligatoires est particulièrement marquée pour l'État avec un recul de 2,2 points, soit un niveau de 11,5 %. Cette baisse s'explique par la forte chute des recettes fiscales (- 1 point), par des allègements fiscaux (- 1,1 point, dont - 0,7 point de plan de relance) et par de nouveaux transferts (- 0,1 point).

L'impôt sur les sociétés a baissé, hors mesures nouvelles, de 38 % (soit environ 19 Md€) en raison du recul de près de 25 % du bénéfice fiscal 2008. À cela s'ajoutent environ 10 Md€ de mesures nouvelles, dont 8,8 Md€ dans le cadre du plan de relance. La TVA nette (au sens de la comptabilité nationale, c'est-à-dire en droits constatés) perçue par l'État a reculé d'environ 6 % du fait de la baisse de son assiette économique (- 2,5 %), de l'impact du plan de relance (- 3,5 Md€) et de la baisse du taux dans le secteur de la restauration (- 1,5 Md€). L'impôt sur le revenu est réduit de 10 % par rapport à 2008, du fait d'un montant élevé de mesures

nouvelles (mesure de relance en faveur des ménages modestes, impact du passage au prélèvement forfaitaire libératoire des dividendes et fin de la montée en charge des mesures relatives à la loi TEPA). Son assiette économique est quant à elle restée stable : la croissance de la masse salariale et des pensions en 2008 a contrebalancé le recul des plus-values mobilières et immobilières.

L'État a poursuivi ses transferts de recettes aux autres sous-secteurs des administrations : les départements ont reçu 0,7 Md€ de taxe intérieure sur les produits pétroliers en compensation de transferts de compétence et les administrations de sécurité sociale (ASSO) ont bénéficié d'un transfert exceptionnel de taxe spéciale sur les conventions d'assurance de 0,4 Md€ en vue d'apurer la dette de l'État à leur égard.

En 2009, le taux de prélèvements obligatoires des collectivités locales progresse de 0,3 point pour s'élever à 6,1%. La moitié de cette hausse est due à une stabilité spontanée des recettes dans un contexte où le PIB a reculé : le dynamisme des bases des impôts directs locaux (+ 4,5 %) a compensé la forte baisse des Droits de Mutations à Titre Onéreux (- 26 %). Par ailleurs, les hausses des taux votés par les collectivités locales leur ont rapporté plus de 2 Md€.

Le taux des prélèvements obligatoires des administrations de Sécurité sociale progresse de 0,4 point pour atteindre 22,6 %. La légère décroissance spontanée des prélèvements obligatoires (- 0,3 %) alors que le PIB décroît plus fortement (- 2,1 %) contribue à cette augmentation pour 0,4 point : les cotisations sociales restent stables dans un contexte de stagnation de la masse salariale totale, alors que la CSG (- 2 %) pâtit du recul de sa part assise sur les revenus du capital. Par ailleurs, les mesures nouvelles et les transferts contribuent à alléger ces prélèvements de 0,1 point de PIB : le transfert de CSG du FSV à la Cades, est atténué par la création de la contribution patronale de 2 % sur la participation, l'intéressement et l'épargne salariale - appelée « forfait social » - et le transfert des droits tabacs vers le fonds CMU. ■

1. On distingue l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires de leur évolution effective. Cette dernière prend notamment en compte les impacts des variations de législation sur les recettes. L'évolution spontanée est celle qui aurait eu lieu à législation constante.

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2005	2006	2007	2008	2009
<i>En milliards d'euros</i>					
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts ¹					
Administrations publiques centrales	292,3	289,3	289,7	284,5	241,8
<i>dont : État</i>	277,6	273,3	271,6	266,4	219,1
Administrations publiques locales	95,1	101,5	107,9	112,8	116,4
Administrations de sécurité sociale	361,2	398,0	415,6	433,3	431,0
<i>dont : cotisations sociales ²</i>	273,1	284,8	295,7	303,9	304,6
Institutions de l'Union européenne	4,5	4,7	4,9	5,1	3,8
Total prélèvements obligatoires	753,0	793,5	818,1	835,7	793,0
<i>En % du produit intérieur brut</i>					
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts ¹					
Administrations publiques centrales	16,9	16,0	15,3	14,6	12,7
<i>dont : État</i>	16,1	15,1	14,3	13,7	11,5
Administrations publiques locales	5,5	5,6	5,7	5,8	6,1
Administrations de sécurité sociale	20,9	22,0	21,9	22,2	22,6
<i>dont : cotisations sociales ²</i>	15,8	15,8	15,6	15,6	16,0
Institutions de l'Union européenne	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Total prélèvements obligatoires	43,6	43,9	43,2	42,9	41,6

1. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

2. Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Comparaison internationale (2000-2008)

	2000			2007			en % du PIB
	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O. _p
France	44,4	28,4	16,0	43,5	27,4	16,1	43,1
Allemagne	37,2	22,7	14,5	36,2	22,9	13,3	36,4
Royaume-Uni	37,1	30,2	6,9	36,1	29,5	6,6	35,7
Suède	51,8	38,1	13,7	48,3	35,7	12,6	47,1
États-Unis	29,9	23,0	6,9	28,3	21,7	6,6	26,9
Japon	27,0	17,5	9,5	28,3	18,0	10,3	n.d.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les transferts en capital de recettes non collectées. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux du tableau 1. La ventilation des PO entre impôts et cotisations sociales n'est pas disponible en 2008.

Source : OCDE, statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2008 (édition 2009).

13 Le besoin de financement des administrations publiques

En 2009, dans un contexte de fort repli de l'activité, le déficit public au sens du Traité de Maastricht augmente de 79,1 Md€ et s'élève à 143,8 Md€. Il passe de 3,3 % du PIB en 2008 à 7,5 % en 2009¹. La majeure partie de l'aggravation des comptes publics porte sur le déficit des administrations centrales (114,8 Md€) et de sécurité sociale (24,0 Md€).

En 2009, le déficit des administrations publiques centrales s'est établi à - 114,8 Md€ après - 55,4 Md€ en 2008. Portées par le plan de relance, les dépenses des administrations centrales progressent de 4,0 % en valeur en 2009 : les dépenses d'investissement et d'aides à l'investissement sont très dynamiques (+ 19,6 %) et les consommations intermédiaires augmentent vivement (+ 6,5 %). Les prestations progressent elles aussi fortement (+ 5,9 %), notamment sous l'effet de la mise en place du revenu de solidarité active ainsi que des allocations versées dans le cadre du plan de relance. En revanche, la baisse des taux d'intérêt permet de diminuer nettement les charges d'intérêts (- 13,2 %). La masse salariale croît faiblement (+ 1,2 %) avec le non-remplacement partiel des fonctionnaires partant à la retraite et le transfert d'effectifs de l'ANPE aux administrations de sécurité sociale dans le cadre de la création de pôle Emploi. Les recettes des administrations centrales ont reculé de 11,7 % en 2009. En particulier, les impôts baissent de 13,9 % (dont - 58,3 % pour l'impôt sur les sociétés et - 5,4 % pour la TVA, notamment sous l'effet de la crise économique et des mesures du plan de relance.

En 2009, le déficit des administrations publiques locales s'améliore à - 5,6 Md€ après - 8,7 Md€ en 2008. Les dépenses ralentissent (+ 3,0 % après + 4,3 %). Les charges d'intérêts se réduisent. L'investissement local diminue légèrement (- 2,6 % après + 0,8 % en 2008) ; cette pause, observée depuis deux ans, n'est pas inhabituelle après une élection municipale et le plan de relance (en particulier les avances du fonds de compensation de la TVA, pour 3,9 Md€) a par ailleurs permis d'en atténuer les effets. La masse salariale reste dynamique (+ 4,4 % en valeur,

après + 6,3 % en 2008), quoiqu'en décélération du fait des moindres transferts des personnels techniciens, ouvriers et de services (TOS) de l'Éducation nationale. À l'inverse, les prestations sociales ont accéléré (+ 7,1 % après + 4,0 %). La progression des montants versés au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH) est restée soutenue et les dépenses de RSA montent en charge. Les recettes des administrations publiques locales accélèrent (+ 4,5 %, après + 3,9 %). En particulier, les impôts augmentent de 3,1 % à la suite d'une nette progression des taux des impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe professionnelle). Les droits de mutation à titre onéreux ont en revanche baissé de 2,5 Md€ (- 26 %) avec la dégradation du marché immobilier.

Le besoin de financement des administrations de sécurité sociale s'est nettement accru en 2009 et s'élève à 24,0 Md€. Les dépenses des administrations de sécurité sociale ont accéléré en 2009 (+ 4,5 % après + 3,1 % en 2008). Les prestations chômage se sont fortement accrues (+ 16,8 %), avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Les prestations familiales ont progressé de 3,0 %. La dépense de prestations santé sous Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie a crû de 3,7 %. Les prestations vieillesse ont ralenti (+ 4,3 % après + 5,0 % en 2008). Enfin, la charge d'intérêt portée par les administrations de sécurité sociale a très fortement diminué, du fait des reprises de dette par la Cades (10 Md€ fin 2008 et 16,9 Md€ début 2009) et de la forte baisse des taux d'intérêt. Côté recettes, les ressources ont stagné pour la première fois depuis 1949. Les cotisations sociales n'ont que très légèrement progressé (+ 0,3 %). Les impôts et taxes affectées aux régimes sociaux se sont repliés de 2,4 %, du fait de la baisse de certaines assiettes (en particulier les revenus du capital) soumises à prélèvements sociaux, ainsi que du transfert de 0,2 point de CSG du FSV vers la Cades. L'affectation de nouvelles taxes décidée dans la Loi de Financement de la Sécurité sociale 2009 a toutefois limité ce recul. ■

1. Après une quasi-stabilité en 2008, le solde structurel s'est dégradé de plus de 2 points de PIB potentiel en 2009. Cela s'expliquerait principalement par des mesures de gestion de la crise économique et financière, ainsi que par une surréaction des prélèvements obligatoires à la baisse de l'activité. En effet, les recettes fiscales, en particulier celles d'impôt sur les sociétés, ont diminué de manière plus marquée que ne le suggèrent les élasticités conventionnelles, estimées sur les cycles économiques passés.

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2006	2007	2008	2009
Solde public notifié (% du PIB)*	-2,3	-2,7	-3,3	-7,5
Solde public notifié (Md€)	-41,1	-51,4	-64,7	-143,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (Md€)	-41,9	-51,8	-65,0	-144,4
État	-48,3	-39,7	-55,5	-117,6
Organismes Divers d'Administration Centrale	10,5	-4,2	0,1	2,8
Administrations Publiques Locales	-3,1	-7,6	-8,7	-5,6
Administrations de Sécurité Sociale	-1,0	-0,2	-0,9	-24,0
Variation du solde structurel hors soultes (points de PIB potentiel)	1,1	-0,3	0,1	-2,2
Dépenses publiques (% du PIB)	52,7	52,3	52,8	56,0
Dépenses publiques ¹ (évolution en volume en %)	1,6	2,6	1,0	3,7
Prélèvements obligatoires (% du PIB)	43,9	43,2	42,9	41,6

* Au sens du traité de Maastricht.

1. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	Évolution	En milliards d'euros			
	en %	2006	2007	2008	2009
Dépenses de fonctionnement **	3,5	333,1	343,5	352,9	365,2
<i>dont consommations intermédiaires**</i>	5,0	90,7	93,3	96,8	101,7
<i>dont rémunérations des salariés</i>	2,9	234,5	241,7	247,3	254,3
Intérêts **	-15,1	48,1	51,6	56,0	47,5
Prestations sociales en espèces	5,6	318,5	330,4	342,3	361,5
Remboursements de Sécurité sociale	4,6	101,8	106,8	112,3	117,5
Autres transferts et subventions	9,9	90,3	93,8	98,9	108,7
Acquisition nette d'actifs non financiers	1,4	60,3	65,3	66,4	67,4
<i>dont investissement</i>	0,7	57,8	62,2	63,4	63,9
Total des dépenses	3,8	952,1	991,3	1 028,9	1 067,7
Ventes et autres recettes de production	2,6	60,1	62,7	64,8	66,5
Revenus de la propriété	-13,9	12,5	15,7	17,6	15,2
Impôts	-7,9	495,4	511,1	520,1	478,9
<i>dont impôts sur les produits et la production</i>	-1,4	275,6	285,5	288,7	284,7
<i>dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	-16,4	211,5	216,7	223,5	186,8
Cotisations sociales effectives	0,2	296,5	306,6	315,1	315,8
Autres recettes*	1,7	45,7	43,6	46,2	47,0
Total des recettes	-4,2	910,2	939,6	963,9	923,4
Besoin de financement		-41,9	-51,8	-65,0	-144,4

* Y compris cotisations sociales imputées.

** Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

14 La dette des administrations publiques

La **dette au sens de Maastricht** s'élève à 1 489,0 Md€ d'euros fin 2009, contre 1 315,1 Md€ un an plus tôt. Elle représente 78,1 % du PIB, contre 67,5 % fin 2008.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 162,6 Md€, en hausse de 126,4 Md€, soit une variation plus importante que son besoin de financement (117,6 Md€). La différence résulte principalement des prêts accordés au secteur automobile (6,3 Md€) et de la comptabilisation en droits constatés des dépenses militaires (2,7 Md€). Les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), en progression de 55,5 Md€, constituent 80 % de la dette de l'État. L'encours de titres à court terme de l'État continue d'augmenter fortement (+ 73,7 Md€) et représente désormais 18 % de sa dette, contre 13 % fin 2008.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement de crédits à long terme, progresse de 8,7 Md€ pour s'établir à 156,8 Md€ à la fin de l'année 2009. Cette hausse s'explique par leur besoin de financement (5,6 Md€) et l'augmentation de leurs dépôts au Trésor (+3,1 Md€).

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette des administrations publiques s'élève à 115,3 Md€ à la fin 2009, en augmentation de 19,9 Md€ par rapport à la fin 2008. Deux opérations importantes jouent sur cette variation. D'une part, la Société de Prise de Participation de l'État (SPPE) émet des papiers commerciaux sur les marchés, ce qui contribue à augmenter la contribution des ODAC à la dette publique de 7,7 Md€. D'autre part, la Caisse d'amortissement de la

dette sociale (Cades), chargée d'apurer les dettes du régime général de la Sécurité sociale, reprend une partie de la dette de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) en début d'année (16,9 Md€). Toutefois, la Cades se désendette par ailleurs si bien qu'au total son endettement n'augmente que de 12,2 Md€ en 2009.

Malgré la reprise de dette par la Cades, la contribution des organismes de sécurité sociale augmente de 18,9 Md€ pour s'établir à 54,3 Md€ à la fin 2009. Les endettements du régime général, du régime agricole et des hôpitaux continuent de croître et celui de l'assurance chômage repart à la hausse après avoir diminué les années passées.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques a progressé de 173,9 Md€ alors que la progression de la **dette publique nette** est moindre : elle augmente de 157,0 Md€ par rapport à 2008 pour s'établir à 1 356,9 Md€, soit 71,1 % du PIB. Cet écart s'explique par une hausse des actifs détenus par les administrations publiques dont principalement une forte augmentation de la trésorerie de l'État (+ 16,9 Md€) et les prêts accordés au secteur automobile. À l'inverse, des banques françaises ont remboursé la SPPE dont le montant de participations dans le secteur bancaire a de ce fait diminué : il s'établit à 6,8 Md€ à la fin 2009 contre 10,8 Md€ fin 2008.

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 27, la dette des administrations publiques atteint 73,6 % du PIB de l'Union, en augmentation de 12 points par rapport à fin 2008. Dans la zone euro, le ratio d'endettement s'établit à 78,7 %, contre 69,4 % fin 2008. ■

Définitions

La **dette publique au sens de Maastricht** est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais est inférieure de 352,5 Md€ au total du passif des administrations publiques :

- elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement (188,0 Md€) ;
- elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues (91,6 Md€) ;
- enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux. La valeur nominale est inférieure de 72,9 Md€ à la valeur de marché.

La **dette publique nette** est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

En savoir plus : rubrique Finances Publiques sur : www.insee.fr, thème Comptes nationaux - Finances publiques.

La dette des administrations publiques 14

1. Dette publique*

	Au 31/12/2007		Au 31/12/2008		Au 31/12/2009	
	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB
État	928,7	49,0	1036,2	53,2	1162,6	61,0
Organismes divers d'administration centrale	97,7	5,2	95,5	4,9	115,3	6,0
Administrations publiques locales	137,2	7,2	148,1	7,6	156,8	8,2
Administrations de sécurité sociale	45,3	2,4	35,4	1,8	54,3	2,8
Total administrations publiques	1 208,9	63,8	1 315,1	67,5	1 489,0	78,1

* Au sens du traité de Maastricht (cf. définitions).

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Dette publique nette*

	Au 31/12/2007		Au 31/12/2008		Au 31/12/2009	
	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB	Md€	% du PIB
État	899,0	47,4	995,5	51,1	1101,4	57,8
Organismes divers d'administration centrale	74,2	3,9	59,9	3,1	81,6	4,3
Administrations publiques locales	124,4	6,6	135,6	7,0	144,3	7,6
Administrations de sécurité sociale	23,1	1,2	8,8	0,5	29,5	1,5
Total administrations publiques	1120,8	59,1	1199,9	61,6	1356,9	71,1

* La dette publique nette est égale à la dette publique notifiée diminuée de certains éléments d'actifs (cf. définitions).

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

3. Dette publique* au sein des pays de l'Union européenne

	en % du PIB			
	2006	2007	2008	2009
Union européenne (27)	61,4	58,8	61,6	73,6
Zone Euro (16)	68,3	66,0	69,4	78,7
Belgique	88,1	84,2	89,8	96,7
Danemark	32,1	27,4	34,2	41,6
Allemagne	67,6	65,0	66,0	73,2
Grèce	97,8	95,7	99,2	115,1
Espagne	39,6	36,2	39,7	53,2
France	63,7	63,8	67,5	78,1
Irlande	24,9	25,0	43,9	64,0
Italie	106,5	103,5	106,1	115,8
Luxembourg	6,5	6,7	13,7	14,5
Pays-Bas	47,4	45,5	58,2	60,9
Autriche	62,2	59,5	62,6	66,5
Portugal	64,7	63,6	66,3	76,8
Slovaquie	30,5	29,3	27,7	35,7
Finlande	39,7	35,2	34,2	44,0
Suède	45,7	40,8	38,3	42,3
Royaume-Uni	43,5	44,7	52,0	68,1

* Au sens du traité de Maastricht (cf. définitions).

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 mars 2010.

15 Les dépenses des administrations publiques par finalité

En 2008, les **dépenses publiques** s'élevaient à 1 028,9 milliards d'euros, soit 52,8 % du PIB. La protection sociale est le poste de dépense le plus important : il représente 41,4 % des dépenses (426,0 milliards d'euros). Ces dépenses sont principalement constituées des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, famille), mais aussi par les collectivités locales et l'État (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants (*figure 1*) de dépenses concernent la santé (14,8 %), les services publics généraux (13,5 %) et l'enseignement (11,0 %).

Ces dépenses sont relativement dynamiques sur moyenne période : depuis 2000, elles ont augmenté un peu plus rapidement que le PIB (+ 4,1 % contre + 3,8 % en moyenne par an). Ce constat est à nuancer selon les fonctions de dépenses (*figure 2*). Les dépenses de santé et de protection sociale sont plus dynamiques que la moyenne, alors que l'augmentation des dépenses des services publics généraux ou d'éducation a été plus modérée.

Ces caractéristiques se reflètent dans l'évolution des dépenses par catégorie d'administration publique (*figure 3*). Depuis 2000, outre les dépenses des administrations de sécurité sociale, ce sont celles des administrations publiques locales qui ont le plus augmenté, notamment sous l'effet de la deuxième phase de décentralisation, qui a conduit à confier aux collectivités locales de nouvelles responsabilités en matière de protection sociale (allocation personnalisée à l'autonomie en 2002, RMI en 2004).

Le taux de dépenses publiques est plus élevé en France que dans les autres pays de l'Union européenne (52,8 % contre 47 % pour les 25 pays de l'UE, *figure 4*). La France se classe au deuxième rang en termes de taux de dépenses, après la Suède. En revanche, la structure des dépenses (en termes de répartition par fonction) est similaire dans la plupart des pays européens : on retrouve la prédominance des dépenses sociales (en moyenne 38,9 % des dépenses des différents États membres de l'UE), ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses de santé, des services publics généraux et d'éducation. Dans l'ensemble de l'UE, ces 4 postes représentent 78,1 % des dépenses en 2008. ■

Définitions

Les **dépenses des administrations publiques** sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre XVIII du système de comptes nationaux (SCN) de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG (Classification of the Functions of Government). Cette nomenclature répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2009 ne sera publiée qu'à la fin de 2010, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2008.

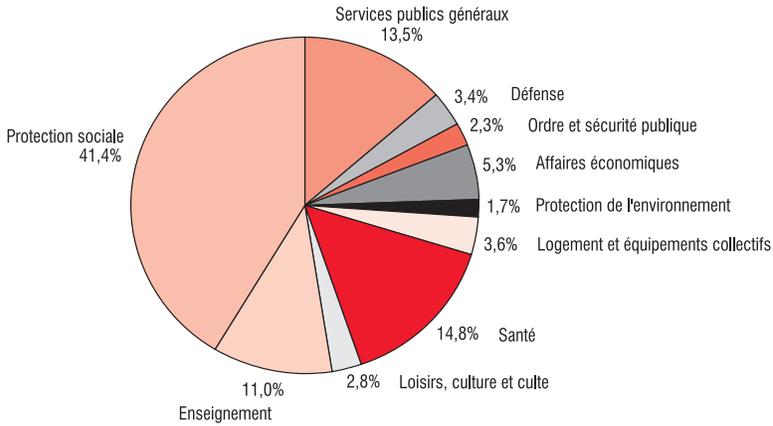
Le **champ des administrations publiques** et le **montant des dépenses** sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette de l'État sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux payés par les administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale, les deux seules fonctions qu'elles servent. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français :

- en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ;
- en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

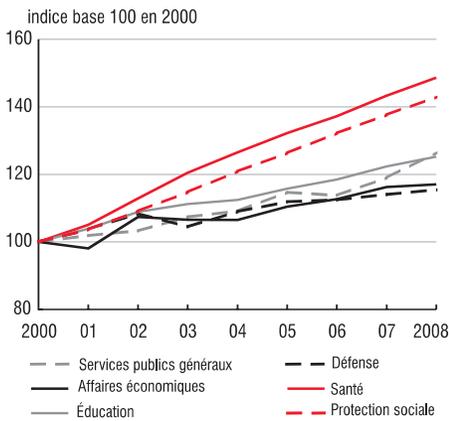
Les dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structure des dépenses en France en 2008



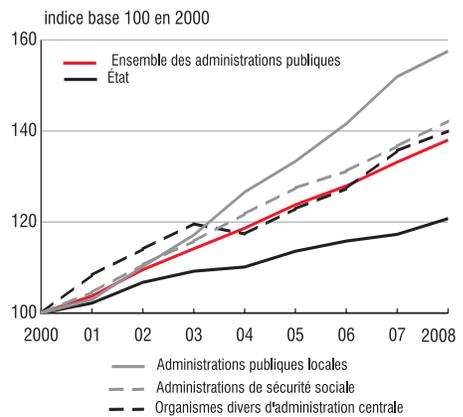
Source : Insee.

2. Dépenses publiques par finalité



Source : Insee.

3. Dépenses par catégorie d'administration publique



Source : Insee.

4. Comparaison européenne des structures de dépenses

	en %											
	UE 25		France		Allemagne		Royaume-Uni		Italie		Espagne	
	2003	2008	2003	2008	2003	2008	2003	2008	2003	2008	2003	2008
Services publics généraux	14,2	13,6	13,9	13,5	13,0	13,7	9,0	9,5	19,0	18,4	13,3	11,4
Défense	3,4	3,2	3,6	3,4	2,5	2,5	6,0	5,3	2,9	2,9	2,9	2,4
Ordre et sécurité publics	3,8	3,8	2,4	2,3	3,5	3,4	5,7	5,5	3,9	3,7	4,7	4,9
Affaires économiques	8,2	8,9	5,8	5,3	8,0	7,8	6,9	10,1	8,3	7,6	11,7	12,4
Protection de l'environnement	1,5	1,5	1,5	1,7	1,0	1,1	1,7	1,9	1,9	1,6	2,3	2,4
Logement et équipements collectifs	2,3	2,1	3,4	3,6	2,3	1,8	2,4	2,7	1,4	1,4	2,9	2,4
Santé	13,5	14,5	14,6	14,8	13,4	14,2	15,0	15,6	13,0	14,5	13,5	14,8
Loisirs, culture et culte	2,3	2,3	2,6	2,8	1,4	1,4	2,6	2,3	1,7	1,6	3,6	4,1
Enseignement	11,4	11,1	11,8	11,0	8,9	9,2	13,8	13,3	10,1	9,4	11,5	11,2
Protection sociale	39,7	38,9	40,2	41,4	46,2	45,1	36,9	33,6	37,3	38,4	33,6	33,8
Ensemble	100											
Total des dépenses (en % du PIB)	47,3	47,0	53,3	52,7	48,5	43,7	42,0	47,3	48,3	48,9	38,4	41,1

Source : Eurostat.

16 Les intermédiaires financiers

Les « Intermédiaires financiers » (IF) regroupent ici la Banque de France, les établissements de crédit, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et les institutions financières diverses, hors entreprises d'assurance et auxiliaires financiers¹. La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part, les services facturés donnant lieu à perception de commissions ; d'autre part, les « services d'intermédiation financière indirectement mesurés » (Sifim), rémunérés par les marges d'intérêt qu'elles perçoivent sur les crédits qu'elles consentent à la clientèle et sur les dépôts qu'elles collectent auprès de cette dernière.

En 2009, la valeur ajoutée des IF s'accroît fortement (+ 14,3 % soit + 7,2 milliards d'euros). La croissance de leur production est soutenue (+ 7,2 %), en raison essentiellement du gonflement des Sifim (+ 20,5 %), la progression des services facturés restant modeste (+ 0,8 %), alors que les consommations intermédiaires augmentent modérément (+ 1,1 %). Dans un contexte de forte baisse des taux d'intérêt de référence, l'augmentation de la marge dégagée sur les encours de crédits l'emporte sur l'amenuisement de celle obtenue sur les dépôts de la clientèle, dont les encours sont sensiblement inférieurs à ceux des crédits et dont les taux de rémunération sont structurellement plus sensibles au repli des taux de marché. Au total, les Sifim s'élèvent à 42,6 milliards d'euros en 2009 après 35,3 milliards en 2008.

Après leur repli de 2008, les charges de rémunération des salariés (salaires et cotisations sociales) renouent avec la croissance en 2009 (+ 4,6 %). Leur redressement s'explique en premier lieu par le rebond de l'intéressement et de la participation (+ 22 %), la progression des salaires restant relativement modérée (+ 2,7 %). L'augmentation de la valeur ajoutée l'emportant largement sur celle des frais de personnel, il en résulte un accroissement de 5,5 milliards d'euros de l'excédent brut d'exploitation et une nette hausse du taux de marge qui s'établit à 35,2 %, après 29,3 %.

Les flux d'intérêts reçus et versés (hors les marges d'intérêt perçues sur les crédits et dépôts en rémunération des Sifim et y compris les intérêts sur titres et sur opérations interbancaires) se réduisent simultanément, d'un peu plus de 37 %, du fait principalement de la baisse des taux du marché monétaire. En revanche, les dividendes versés diminuent davantage que les dividendes reçus, en lien avec la baisse du résultat net des IF constatée en 2008. En conséquence, le solde des revenus primaires augmente (+ 10,6 %) dans des proportions beaucoup moins marquées que l'excédent brut d'exploitation (+ 37,4 %).

La formation brute de capital fixe des IF, après avoir enregistré une nette augmentation en 2008 (+ 12,3 %), se replie fortement en 2009 (- 18,5 %). Le taux d'investissement s'établit ainsi à son niveau le plus faible depuis 5 ans (18 %).

Au total, la capacité de financement des IF s'accroît sensiblement en 2009 pour atteindre 25,6 milliards d'euros après 19,9 milliards en 2008.

La valeur ajoutée, telle que définie par la comptabilité nationale, n'est pas directement comparable au produit net bancaire (PNB) calculé dans le cadre de la comptabilité privée. En effet, la mesure du PNB intègre certains éléments, tels que les dotations et reprises de provisions ainsi que les pertes ou gains de change et d'arbitrage, ou les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers qui en comptabilité nationale ne constituent pas des éléments de production ou de revenu. Si les contributions nettes des gains sur titres sont restées négatives en 2009, des reprises de provision sur la valeur des titres détenus ou négociés, ainsi que des gains nets de change et d'arbitrage ont permis un net rebond du PNB des institutions financières, bien plus marqué que celui de leur valeur ajoutée (figure 2). Celui-ci a été par ailleurs limité par le recul d'environ -10 Md€ des revenus financiers des IF (solde des intérêts reçus et versés hors Sifim, dividendes reçus), autres éléments pris en compte dans leur PNB mais pas dans leur valeur ajoutée en comptabilité nationale. ■

1. Pour plus de détails sur cette nomenclature, consulter le site internet de la Banque de France : http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/comptefi/methode.pdf

2. Pour les sources d'écarts entre le produit net bancaire et la valeur ajoutée, voir INSEE Première n°1285. En comptabilité nationale, les pertes et gains de change ou d'arbitrage ainsi que les plus ou moins-values sont enregistrés dans les comptes de réévaluation du patrimoine financier.

1. Intermédiaires financiers (S12A)

		2006	2007	2008	2009	Évolution 2009 en %
<i>En milliards d'euros</i>						
Production y. c. pour emploi final propre	a	99,9	105,4	108,9	116,7	7,2
Sifim	a1	33,3	32	35,3	42,6	20,5
Production facturée	a2	65,4	72	72,2	72,7	0,8
Production pour compte propre	a3	1,2	1,3	1,4	1,4	-3
Consommations intermédiaires	b	52,5	57,1	58,4	59,1	1,1
Valeur ajoutée brute c = (a - b)	c	47,4	48,3	50,4	57,6	14,3
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	31,4	32,1	31,7	33,2	4,6
Impôts liés à la production-subsidies d'exploitation	d2	3,8	3,9	4	4,1	4,2
Excédent brut d'exploitation e = (c - d1 - d2)	e	12,2	12,3	14,8	20,3	37,4
Intérêts reçus (hors Sifim)	f	200	269,4	317,6	199,6	-37,2
Dividendes reçus	g	27,4	31	30,6	25,8	-15,7
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	4,8	0,8	1,1	0,2	
Intérêts versés (hors Sifim)	i	197,4	263,7	301,7	188,4	-37,6
Dividendes versés	j	25,1	32,1	27,7	19,3	-30,4
Solde des revenus primaires m = (e + f + g + h - i - j)	m	21,9	17,6	34,6	38,3	10,6
Impôts courants	n	6,2	6,9	2,6	3,2	22,9
Formation brute de capital fixe	q	11,8	11,4	12,8	10,4	-18,5
Capacité de financement		3,8	-0,1	19,9	25,6	28,6
<i>Ratios en %</i>						
Taux de valeur ajoutée	c / a	47,4	45,8	46,3	49,4	
Part des Sifim dans la production	a1/a*100	33,3	30,4	32,4	36,5	
Taux de marge	e / c	25,7	25,4	29,3	35,2	
Taux d'investissement	q / c	24,9	23,6	25,4	18,1	

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Éléments du compte de résultat bancaire comptabilisés dans les comptes de réévaluation

	en milliards d'euros					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Contribution nette des gains, plus-values et autres produits sur titres au PNB ¹ (y compris hors bilan)	9,1	7,9	14,6	12,6	-5,9	-4,8
Dotations aux provisions sur titres	1,0	0,5	-0,3	-1,9	-10,4	7,1
Gains nets opérations de change et d'arbitrage	-0,4	0,3	0,9	-0,9	-5,6	3,7

1. Produit net bancaire

Champ : établissements de crédit, y compris établissements monégasques.

Source : Insee, Comptes nationaux.

17 Les sociétés d'assurance

En 2009, la production de services d'assurance progresse de + 1,1 % en valeur, soit un rythme comparable à ceux des deux années précédentes (+ 1,3 % en 2008 après + 1,2 % en 2007). Ce résultat d'ensemble recouvre néanmoins des évolutions divergentes selon les catégories de sociétés.

Ainsi, l'assurance-vie renoue avec une croissance forte en 2009 : la production progresse en valeur de + 17,2 %, après - 8,8 % en 2008 et + 5,5 % en 2007. Les cotisations effectivement reçues par les sociétés d'assurance-vie augmentent en effet de + 12,6 % en 2009 après - 10,6 % en 2008. Ce rebond des cotisations provient des contrats en euros à taux fixe (+ 17 %), qui retrouvent la faveur des ménages avec la baisse des taux de rémunération des livrets et des comptes d'épargne réglementés (livret A notamment). En cours d'année, du fait de la remontée des cours boursiers, la reprise de l'assurance-vie a également concerné les contrats en « Unités de Compte » : ceux-ci s'inscrivent en moindre recul en moyenne sur 2009 que sur 2008 (- 11 % après 42 %).

La production de services d'assurance sociale privée (mutuelles et institutions de prévoyance), qui couvrent principalement le risque complémentaire « santé », a également progressé en 2009.

En revanche, les résultats des sociétés d'assurance ont été affectés en 2009 par l'évolution défavorable des sinistres couverts par l'assurance dommage. Hors versements exceptionnels consécutifs à la tempête « Klaus » (*Définitions et méthodes*), les indemnités d'assurance dommages ont ainsi

progressé plus vite (+ 5,8 %) que les cotisations reçues (+ 2,0 %) en 2009.

En outre, les services d'assurance crédit et à l'exportation gérés par la Compagnie française d'assurance de commerce extérieur (Coface) – qui bénéficie de la garantie de l'État – ont à nouveau un impact négatif sur le résultat d'ensemble des sociétés d'assurance. En se substituant au débiteur défaillant, la Coface possède un droit à récupération pour recouvrer tout ou partie du montant de l'indemnisation versée. Ces « récupérations » s'échelonnent dans le temps, augmentant la production l'année où elles sont perçues. Par leur masse et leur forte variabilité d'un an sur l'autre, ces « récupérations » ont un impact important sur les taux de croissance de la production et de la valeur ajoutée du secteur des assurances, notamment au cours de la période 2005-2009. Ainsi, hors activités de la Coface, la production des sociétés d'assurance apparaîtrait en hausse de + 4,5 % en 2009 après - 0,3 % en 2008, + 4,1 % en 2007 et + 8,5 % en 2006.

Du fait de consommations intermédiaires (pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance) relativement dynamiques, la valeur ajoutée des sociétés d'assurance se contracte de - 1,6 % en 2009, mais moins qu'au cours des deux années précédentes (- 7,7 % en 2008 et - 6,9 % en 2007).

Les rémunérations des salariés augmentent de + 2,7 % en 2009. En conséquence, l'excédent brut d'exploitation poursuit le repli entamé en 2007. La capacité de financement du secteur des assurances reste ainsi très dégradée en 2009 (4,5 Mds d'euros après 6,3 Mds d'euros en 2008 et - 2,3 Mds d'euros en 2007). ■

Définition et méthodes

Le secteur des sociétés d'assurance regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français.

Selon la terminologie officielle, les sociétés d'assurance régies par le code de l'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la différence entre les primes ou cotisations, augmentées des revenus du placement des réserves, et les indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

		En milliards d'euros					Évolution sur un an en %				
		2005	2006	2007	2008	2009	2005	2006	2007	2008	2009
Production	a	47,4	51,5	52,1	52,8	53,4	6,4	8,8	1,2	1,3	1,1
Consommations intermédiaires	b	26,2	28,9	31,0	33,3	34,2	9,8	10,1	7,6	7,4	2,6
Valeur ajoutée (VA)	c = a - b	21,2	22,7	21,1	19,5	19,2	2,5	7,0	-6,9	-7,7	-1,6
Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)	d1	10,4	11,1	11,4	11,5	11,8	4,2	7,1	2,8	0,3	2,7
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	0,7	0,7	0,9	1,0	1,1	1,2	-0,4	31,3	13,7	8,2
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	e = c - d1 - d2	10,1	10,9	8,8	7,0	6,3	0,9	7,5	-19,3	-20,2	-9,9
Revenus de la propriété reçus	f	48,6	51,9	56,3	57,5	58,4	8,0	6,7	8,4	2,3	1,6
Revenus de la propriété versés	g	50,0	55,6	59,3	61,8	62,0	7,6	11,2	6,8	4,2	0,2
Solde des revenus primaires	m = e + f - g	8,8	7,2	5,7	2,7	2,8	1,5	-18,0	-20,5	-52,6	2,8
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	i	2,9	3,2	3,0	3,4	3,0	-14,1	11,8	-8,2	15,7	-12,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement		0,6	0,6	-2,3	-6,3	4,5					

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

		en %				
		2005	2006	2007	2008	2009
Part dans la production totale des sociétés d'assurance						
de l'assurance dommage		43,4	42,0	43,8	43,9	41,9
de l'assurance vie		25,7	27,6	26,5	23,9	27,7
de l'assurance sociale privée (mutuelles, Institutions de Prévoyance)		11,6	10,9	11,4	11,3	12,6
de l'assurance Coface avec garantie de l'État		6,3	6,5	3,9	5,4	2,2
des autres activités (réassurance, activités annexes)		13,0	13,0	14,4	15,5	15,6
Taux de valeur ajoutée	c/a	44,7	44,0	40,5	36,9	35,9
Part de la rémunération des salariés dans la VA	d1/c	49,0	49,1	54,2	58,8	61,4
Part de l'IS dans l'EBE		26,0	26,6	35,6	39,1	21,7
Taux de marge (EBE / VA)	e/c	47,7	47,9	41,6	36,0	32,9
Taux d'investissement (FBCF / VA)	i/c	13,6	14,2	14,0	17,6	15,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Traitement de la tempête «Klaus»

Les indemnités exceptionnelles (1,7 Md€) des sinistres provoqués par la tempête « Klaus » de janvier 2009 ont été enregistrées en transferts en capital. Ces indemnités ne rentrent donc pas dans le calcul de la production (primes - indemnités attendues) des sociétés d'assurance. Ce traitement des indemnités exceptionnelles est conforme à celui qui avait été retenu pour les tempêtes de 1999.

18 Les émissions de titres des agents résidents

En 2009, le total des **émissions nettes de titres de créance** et de **titres de capital** des résidents français s'établit à 307,1 Md€, en diminution de 12,0 % par rapport à 2008. Les émissions nettes d'actions, réalisées pour l'essentiel par les sociétés non financières, augmentent de 33,4 %, et s'élèvent à 109,4 Md€. En revanche, les émissions nettes de titres de créance tombent de 267,1 Md€ en 2008 à 197,8 Md€ en 2009 (- 26,0 %).

Prépondérantes les années précédentes, les émissions nettes de titres de créance des **institutions financières** se réduisent très fortement (3,7 Md€, après 124,7 Md€). Si l'on excepte celles de la société de financement de l'économie française (SFEF), qui se sont élevées à 65,9 Md€ après 13,0 Md€ en 2008, elles sont fortement négatives sur l'année du fait des importants remboursements nets auxquels les banques procèdent sur leurs titres à court terme (certificats de dépôt) et de la sensible diminution de leurs émissions nettes de titres à long terme (titres d'échéance supérieure à 1 an).

Confrontées à l'alourdissement de leur besoin de financement, les **administrations publiques** accroissent sensiblement leurs émissions nettes de titres de créance (145,4 Md€ en 2009, après 109,7 Md€ en 2008). Au sein de ce total, le volume des émissions nettes d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) atteint 38,1 Md€ en 2009, pour un montant d'émissions brutes de 102,8 Md€, dont 12,3 Md€ de titres indexés sur l'inflation (4,9 Md€ d'OATi et 7,4 Md€ d'OAT€i). En 2009, les administrations publiques sont à l'origine de près des trois quarts des émissions nettes de titres de créance.

Dans un contexte marqué par une forte contraction de leur activité et la poursuite, du moins durant la première partie de l'année, du resserrement des conditions d'octroi de crédit, les **sociétés non financières** ont moins recours aux emprunts bancaires, notamment sous forme de concours de trésorerie, et procèdent à des remboursements nets sur leurs émissions de titres de créance à court terme (billets de trésorerie). Les grandes entreprises tirent toutefois parti de la normalisation progressive des marchés de capitaux pour émettre davantage de titres de créance à moyen et long termes. Au total, le montant des émissions nettes de titres de créance des sociétés non financières double par rapport à 2008 (50,8 Md€, après 25,3 Md€) et atteint son plus haut niveau depuis 2001.

Les **émissions brutes** de titres de créance et de titres de capital des résidents français diminuent pour leur part de 12,1 % en 2009, pour s'établir à 7 748,3 Md€. Cette évolution reflète essentiellement la nouvelle baisse des émissions brutes de titres de créance (- 12,6 %), et en particulier des émissions de titres à court terme, qui représentent une part prépondérante du total du fait de leur renouvellement plus fréquent. Le recul est sensible pour le secteur des institutions financières (-14,0 %), notamment en ce qui concerne les certificats de dépôt émis par les banques, le plus souvent sur des durées inférieures à 3 mois, qui constituent près de 80 % du total des émissions brutes de titres de créance. De leur côté, les émissions brutes d'actions augmentent fortement (+ 41,9 %) et s'élèvent à 116,2 Md€. Ce gonflement est dû pour un tiers aux actions cotées (37,2 Md€, après 27,8 Md€) et pour le reste aux actions non cotées (79,0 Md€, après 54,1 Md€). ■

Définitions

Les **titres de créance** désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* et les *Euro medium term notes* (EMTN) émis à l'étranger et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT).

Les **titres de capital** comprennent les actions cotées et les actions non cotées.

1. La SFEF, créée en octobre 2008 dans le cadre du plan de soutien des pouvoirs publics au financement de l'économie, est classée, suite à la décision d'Eurostat du 15 juillet 2009 sur le traitement comptable des interventions publiques en faveur du secteur financier, dans le secteur des institutions financières.

Les émissions de titres des agents résidents 18

1. Les émissions de titres

	2006	2007	2008	2009	Évolution 2009/ 2008
	(milliards d'euros)				(%)
Émissions brutes de titres de capital et de titres de créances par les résidents	7 805,2	9 530,1	8 811,1	7 748,3	-12,1
Titres de créance (y c intérêts courus non échus) ¹	7 710,9	9 421,8	8 729,2	7 632,1	-12,6
<i>par les Sociétés Non Financières</i>	1 066,8	1 355,0	673,9	391,2	-42,0
<i>par les Institutions Financières ²</i>	6 294,5	7 668,1	7 341,9	6 315,8	-14,0
<i>par les Administrations Publiques</i>	339,5	382,0	687,1	909,5	32,4
<i>Obligations assimilables du Trésor (OAT)</i>	62,9	62,3	77,4	102,8	32,7
Actions - émissions contre apport en espèces ¹	94,3	108,3	81,9	116,2	41,9
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	25,6	39,6	27,8	37,2	33,8
<i>par les Sociétés Non financières</i>	11,2	30,5	10,7	21,4	100,0
<i>par les Institutions Financières ²</i>	9,3	6,0	16,5	13,3	-19,4
Actions non cotées (hors autres participations)	68,7	68,7	54,1	79,0	46,0
Émissions nettes de titres de capital et de titres de créances par les résidents	292,2	354,7	349,1	307,1	-12,0
Titres de créance (y c intérêts courus non échus) ¹	197,9	246,4	267,1	197,8	-26,0
<i>par les Sociétés Non Financières</i>	7,7	-1,0	25,3	50,8	100,8
<i>par les Institutions Financières ²</i>	182,2	202,3	124,7	3,7	-97,0
<i>par les Administrations Publiques</i>	4,6	43,7	109,7	145,4	32,5
<i>Obligations assimilables du Trésor (OAT)</i>	16,5	28,7	37,3	38,1	2,0
Actions - émissions contre apport en espèces ¹	94,3	108,3	81,9	109,4	33,4
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	25,6	39,6	27,8	37,2	33,4
<i>par les Sociétés Non financières</i>	11,2	30,5	10,7	21,4	99,5
<i>par les Institutions Financières ²</i>	9,3	6,0	16,5	13,3	-19,6
Actions non cotées (hors autres participations)	68,7	68,7	54,1	72,2	33,5

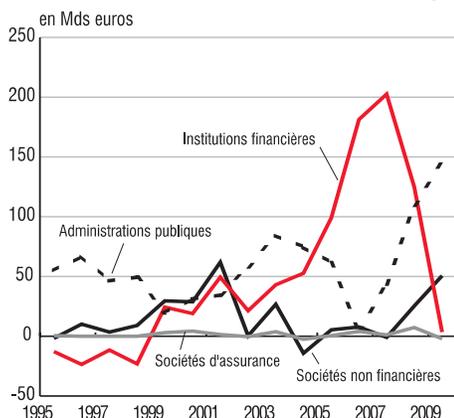
1. Source : Banque de France.

2. Source : Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers.

Source et calculs : Banque de France.

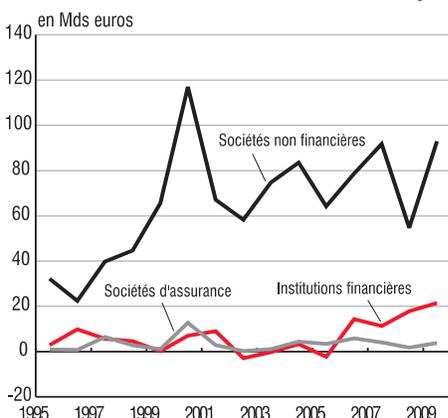
2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions

Émissions nettes de titres de créance des résidents français



Source et calculs : Banque de France.

Émissions nettes d'actions des résidents français



19 Le patrimoine national

Fin 2009, le **patrimoine national** atteint 12 115 Md€, soit l'équivalent de 7,4 années de **produit intérieur net** (PIN). Il correspond presque exclusivement aux actifs non financiers (12 147 Md€), les montants des actifs et des passifs financiers détenus par les résidents étant en effet quasiment équilibrés (le solde indique une dette envers le reste du monde de 33 Md€). L'ensemble des terrains représentent 40 % du patrimoine national, les logements 31 %, les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics 16 %. Pour le reste, ce patrimoine est essentiellement composé des machines et équipements ainsi que des stocks et des actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc.).

Les actifs se répartissent de manière différenciée entre les agents économiques. Les ménages possèdent 83 % des logements. Les sociétés non financières détiennent 83 % des machines et équipements, et elles possèdent les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics à parité avec les administrations publiques.

En 2009, la valeur du patrimoine national diminue pour la deuxième année consécutive, mais sa baisse (-1,8 %) est moins marquée qu'en 2008 (-3,2 %). Après la forte progression enregistrée entre 1997 et 2007, le retournement de 2008 avait résulté des baisses conjuguées de la valeur des patrimoines non financier et financier. En 2009, le recul de la valeur des biens immobiliers s'accroît : -2,6 % après -0,7 % en 2008, sous l'effet essentiellement de la baisse des prix. En revanche, le patrimoine financier net se redresse : du fait du rebond des marchés boursiers, les actifs financiers sont au total plus dynamiques (+4,6 %) que les passifs financiers (+4,2 %).

Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger. Au niveau national, le montant des actifs et des passifs financiers se compense, aux relations avec l'étranger près. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments (et donc des logements) de celle des terrains qui les supportent. L'évolution du prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains l'indice de prix des logements anciens. En période de forte hausse des prix de l'immobilier, ce sont donc principalement les terrains qui supportent cette hausse des prix.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer le stock de patrimoine avec des flux macro-économiques nets plutôt que des flux bruts (PIN plutôt que PIB, revenu net plutôt que revenu brut). En effet, en faisant abstraction des effets de réévaluation ou d'autres changements de volume, le patrimoine national augmente d'une année sur l'autre avec l'épargne nette (et non brute) des agents, c'est-à-dire avec la partie du revenu national net qu'ils n'affectent pas à la consommation finale au cours de la période.

Pour une description plus détaillée sur longue période, voir également « le patrimoine économique national de 1978 à 2007 », *Insee Première* n°1229 de mars 2009.

Fin 2009, les ménages (y compris les ISBLSM) détiennent 77 % du patrimoine national, pour un montant de 9 275 Md€. Leur patrimoine augmente très légèrement en 2009 (+0,2 % par rapport à fin 2008), le redressement de sa composante financière l'emportant de peu sur la baisse de sa composante non financière. Il représente 7,3 années de leur revenu disponible net fin 2009, contre 7,9 années deux ans plus tôt et 4,5 années en moyenne sur la période 1978-1997.

Les actifs non financiers des ménages constituent près des trois quarts de leur patrimoine. D'un montant de 6 768 Md€, ils diminuent de 3 % (après -1,4 % en 2008) du fait essentiellement de la baisse du prix des logements (-4,3 %). Après un net repli en 2008 (-10,4 %), le patrimoine financier net des ménages se redresse sensiblement en 2009 (+9,8 %). L'encours de leurs actifs financiers remonte à 3 832 Md€ (+8,2 %, après -5,4 % en 2008). En 2009, cette progression est alimentée pour une moitié par les flux de placements et pour l'autre par la hausse des cours. Au total, les encours d'actions et de titres d'OPCVM détenus par les ménages progressent de 12,4 % pour atteindre 915 Md€ tandis que leurs placements d'assurance-vie augmentent de 9,1 % à 1 358 Md€. Leurs avoirs en numéraire et en dépôts augmentent modérément (+1,7 %) pour s'établir à 1 115 Md€, ce moindre dynamisme tenant à la forte baisse de leur rémunération. Le passif financier des ménages s'élève à 1 325 Md€ (+5,3 %) et prend essentiellement la forme de crédits à long terme (973 Md€) qui financent leurs acquisitions de logements.

Comme en 2008, le patrimoine net des administrations publiques diminue fortement (-27 %), en raison de l'augmentation de la dette publique et de la baisse du prix des terrains. ■

1. Le patrimoine national

en milliards d'euros

	Encours en fin d'année		Évolution en %	Décomposition de l'évolution			
	2000	2009		Flux	CCF	Prix	Autres
	2000-2009						
Actifs non financiers (1)	6 009	12 147	102	3 163	-2 064	4 821	219
Logements	2 264	3 794	68	965	-286	861	-11
Autres bâtiments et génie civil	1 214	1 928	59	961	-717	459	11
Machines et équipements	472	610	29	927	-803	14	0
Terrains	1 458	4 827	231	0	0	3 323	46
Stocks	323	378	17	12	0	47	-4
Autres actifs	278	611	119	298	-259	116	176
Créances nettes sur le reste du monde (2)	139	-33	-124	-125	0	-51	6
Créances	2 546	5 187	104	7 036	0	-4 623	229
Dettes	2 407	5 220	117	7 161	0	-4 572	224
Patrimoine net (1) + (2)	6 148	12 115	97	3 037	-2 064	4 770	224

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 ; Banque de France.

2. Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2009

en milliards d'euros

	Économie nationale	dont			
		Ménages (yc ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers (ANF), dont :	12 147	6 768	3 748	247	1 385
Logements	3 794	3 143	547	51	53
Autres bâtiments et génie civil	1 928	185	889	69	784
Machines et équipements	610	48	506	15	41
Terrains	4 827	3 178	1 081	91	478
Actifs financiers (AF), dont :	20 599	3 832	4 946	10 948	873
Numéraire et dépôts	4 218	1 115	315	2 680	108
Titres hors actions	3 283	63	132	3 031	57
Crédits	3 450	24	839	2 527	60
Actions et titres d'OPCVM	6 232	915	2 687	2 223	407
Provisions techniques d'assurances	1 506	1 485	20	1	1
Ensemble des actifs (A) = (ANF)+(AF)	32 746	10 600	8 693	11 195	2 258
Passifs financiers (PF), dont :	20 631	1 325	6 885	10 581	1 842
Numéraires et dépôts	4 679	0	0	4 608	71
Titres hors action	3 458	1	398	1 706	1 352
Crédits	3 261	1 023	1 675	334	230
Actions et titres d'OPCVM	5 914	7	3 935	1 972	0
Provisions techniques d'assurances	1 510	0	0	1 510	0
Patrimoine financier net (AF)-(PF)	-33	2 507	-1 939	367	-968
Patrimoine (ou valeur nette) (A)-(PF)	12 115	9 275	1 809	614	417

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 ; Banque de France.

3. L'évolution du patrimoine

	En cours de fin d'année (en milliards d'euros)							Variation (en %)	
	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2000-2009	2009-2008
Ensemble	6 148	9 395	10 706	11 776	12 740	12 337	12 115	97,1	-1,8
en années de PIN	4,8	6,5	7,1	7,5	7,7	7,3	7,4		
Ménages (yc ISBLSM)	4 922	7 159	8 114	8 995	9 621	9 258	9 275	88,4	0,2
en années de RDN	5,4	6,7	7,3	7,7	7,9	7,3	7,3		
Administrations publiques	249	345	486	676	784	571	417	67,1	-27,1
en % du PIN	20	24	32	43	47	34	25		

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 ; Banque de France.

20 L'endettement des agents non financiers

À fin 2009, l'endettement des agents non financiers (ANF) résidents (*définition*) s'élève à 3 795 milliards d'euros, en hausse de 6,6 % par rapport à fin 2008 (contre + 8,7 % l'année précédente). Le ralentissement est plus prononcé pour la dette des sociétés non financières (SNF) (+ 3,2 % après + 9,3 % en 2008) que pour celle des ménages (+ 3,8 % après + 7,1 %). À l'inverse, la progression de la dette des administrations publiques (APU) s'accroît (+ 11,4 % après + 9,5 %), en raison du creusement du besoin de financement des APU, en particulier de l'État et des administrations de sécurité sociale. Les ratios de dette s'élèvent à 75,3 % du revenu disponible brut pour les ménages et à 125,9 % de la valeur ajoutée pour les SNF, soit des niveaux qu'ils n'avaient pas atteints au cours des trente dernières années.

Comme en 2008, la crise financière s'est traduite pour les ANF par un moindre recours aux emprunts bancaires et le développement des émissions de titres de créance.

Le taux de croissance annuel des crédits consentis aux ANF résidents par les institutions financières résidentes fléchit à 2,5 % en 2009 (après + 7,5 % en 2008). S'agissant des crédits accordés aux ménages, le ralentissement concerne plus particulièrement les prêts l'habitat, en lien avec la contraction de l'activité sur le marché immobilier. L'évolution des crédits aux SNF devient négative, l'encours diminuant de 0,9 % (après une hausse

de 9,3 % en 2008). En revanche, l'encours des emprunts bancaires contractés par les APU, qui représente environ 12 % de leur endettement, s'accroît sensiblement (+ 11,2 %, après + 1,7 %), au bénéfice principalement des administrations publiques locales et de Sécurité sociale. Enfin, l'utilisation par les ANF de crédits consentis par les institutions financières non résidentes se contracte de 6,9 % après avoir augmenté de 12,1 % en 2008.

L'encours de titres de créance émis par les APU et les SNF croît de 12,8 % en 2009, après + 10,0 % en 2008. Cette accélération résulte notamment du gonflement des émissions nettes des APU, en particulier du Trésor (132 milliards d'euros de bons et d'obligations émis en 2009, après 96 milliards en 2008) et, dans une moindre mesure, de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et de l'Acoss, dont les billets de trésorerie sont émis sur les marchés français ou étrangers. De plus, l'appréciation de l'encours des titres de créance émis par les APU, induite par la baisse des taux d'intérêt à moyen et long terme au cours de l'année, contribue à hauteur de 6 milliards d'euros à l'augmentation de la valeur de leur dette. De leur côté, les SNF compensent en partie leur moindre recours au crédit par un renforcement de leurs émissions de titres de créance : le taux de croissance annuel de leur encours de titres de créances négociables¹ s'élève à + 20,9 %, après + 17,5 % en 2008. En outre, elles cessent de procéder à des remboursements nets d'obligations, dont l'encours recommence à augmenter pour la première fois depuis 2004 (+ 8,0 %, après - 3,5 % en 2008). ■

Définitions

L'endettement des agents non financiers résidents présenté ici est un agrégat large. Il comprend l'ensemble des engagements contractés par les agents sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non-résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. En revanche, les prêts entre agents non financiers résidents, les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés ne sont pas repris, ni les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres). Les titres de créance sont comptabilisés à leur valeur de marché à la date d'arrêt.

Le champ des bénéficiaires englobe tous les agents non financiers résidents v entilés en trois catégories :

- les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les sociétés non financières ;
- les administrations publiques qui regroupent l'État, les Organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Le suivi de cet agrégat permet d'analyser l'évolution des financements des agents économiques sous forme de dette au regard de celle de la demande interne, des prix et des équilibres extérieurs. Les informations relatives à la nature des financements obtenus fournissent, quant à elles, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Le taux de croissance annuel en pourcentage de l'année N est calculé en rapportant le flux de l'année N, à l'exclusion des effets de valorisation, à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

L'endettement des APU diffère des chiffres notifiés par la France à l'Union européenne (dite « dette Maastricht »), du fait notamment que ces derniers portent sur une dette exprimée en valeur nominale et consolidée de l'ensemble des dettes entre unités du secteur.

1. Billets de trésorerie et EMTN (Euro Medium Term Note) au cas d'espèce.

L'endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période en milliards d'euros et variations en %		
	Encours brut	Taux de croissance annuel	
		2009	2008
Endettement des agents non financiers	3 794,7	8,7	6,6
Ménages et assimilés ¹	1 006,6	7,1	3,8
Sociétés non financières	1 225,5	9,3	3,2
Administrations publiques	1 562,6	9,5	11,4
Crédits obtenus auprès des IF résidentes ²	1 991,1	7,5	2,5
Ménages et assimilés ¹	1 006,6	7,1	3,8
Sociétés non financières	796,2	9,3	-0,9
Administrations publiques	188,3	1,7	11,1
Crédits obtenus auprès des IF non résidentes	75,5	12,1	-6,9
Dépôts au passif du Trésor ³	20,3	24,8	-13,0
Financements de marchés	1 707,8	10,0	12,8
Sociétés non financières	360,8	8,3	15,8
Titres de créances négociables	246,5	17,5	20,9
Obligations	114,3	-3,5	8,0
Administrations publiques	1 347,1	10,5	12,0
Titres de créances négociables	486,3	20,9	25,4
Obligations	860,8	5,9	5,6

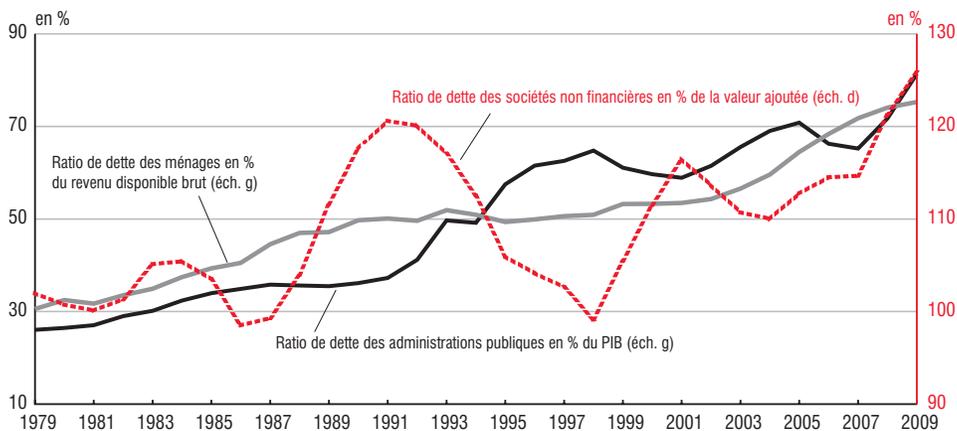
1. Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité Interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

3. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Source : Banque de France.

2. Ratio de dette des agents non financiers



Source : Banque de France.

21 Les indicateurs de développement durable

La France a adopté une stratégie de développement durable ancrée dans la dynamique de la Stratégie européenne. Après une révision en 2006, une nouvelle stratégie est en cours d'adoption pour la période 2009-2012. Cette stratégie fixe des objectifs et définit des indicateurs permettant d'évaluer les résultats. Les indicateurs phares de développement durable sélectionnés permettent de mesurer si le développement économique est économe en ressources, s'il préserve les conditions climatiques et les espèces naturelles et s'il est favorable au bien-être général en termes de santé, d'équité et de cohésion sociale. Selon les indicateurs, les objectifs sont fixés en niveau ou en évolution.

Globalement, alors que depuis 2000 la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne (*Indicateur 1*), une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des ressources notamment. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique, sont inférieures en 2008 de 5,8 % au niveau de 1990 (*Indicateur 2*) que la France s'est engagée à respecter sur la période 2008-2012 dans le cadre du protocole de Kyoto. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique (*Indicateur 4*), joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (*Indicateur 3*) (6,3 % de la production d'énergie primaire en 2008,) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en €) produit avec l'utilisation d'un kg de matières premières (*Indicateur 5*) a augmenté de 30 % en 25 ans.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants, la France s'étant engagée, après le sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Pour respecter ces engagements, il sera nécessaire de maintenir les efforts et cela d'autant plus que la France reste très en dessous de l'objectif de 10 % fixé pour la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie en 2010.

Ces résultats demandent aussi à être tempérés dans la mesure où la croissance économique continue de s'accompagner d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux importations qui s'ajoutent à la consommation apparente. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque français, c'est-à-dire les émissions en CO₂ liées à la production de biens et services nécessaires à sa satisfaction de cette demande, s'élève en 2005 à 9 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 6,7 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. À cela s'ajoute une pression qui reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. Les surfaces artificialisées continuent de croître à un rythme soutenu (+ 67 % depuis 1981 en France selon l'enquête Teruti-Lucas) (*Indicateur 13*), ce qui est défavorable à de nombreuses espèces. L'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (*Indicateur 6*) diminue et la surexploitation des ressources halieutiques (*Indicateur 7*) perdure en Europe.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : l'espérance de vie en bonne santé a continué de s'améliorer (*Indicateur 8*) et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne (*Indicateur 9*) ; en revanche le taux d'emploi des seniors reste faible (*Indicateur 10*) et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation élevée (10,9 %) (*Indicateur 14*), ce qui traduit des tensions importantes sur le marché de l'emploi.

Des progrès sont encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé lors de l'élaboration de la stratégie de Lisbonne et la part des jeunes de 18 à 24 ans sortant sans diplôme de l'enseignement supérieur reste encore légèrement supérieur aux 10 % visés par l'Union européenne en 2010 (11,8 % en 2008) (*Indicateur 15*).

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,39 % du revenu national brut est consacré à l'aide publique au développement alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

Les indicateurs de développement durable 21

Les indicateurs de développement durable

Indicateurs de développement durable	1995	2000 sauf ¹	2005	2006	2007	2008
1. PIB par habitant (taux de croissance annuel en volume en %)						
France	–	2,4 ¹	1,1	1,5	1,7	–0,1
UE27	–	2,7 ¹	1,5	2,8	2,4	0,3
2. Émissions totales de gaz à effet de serre (base 100 en 1990)						
France	98,5	98,7	98,2	96,1	94,2	93,6(f)
UE15	96,9	96,3	97,1	96,5	95,0	nd
3. Énergies renouvelables : part dans la consommation totale d'énergie primaire (en %)						
France (f)	7	6,1	5,6	5,9	6,3	7,0
UE27		5,8	6,7	7,1	7,8	nd
4. Consommation d'énergie totale dans les transports rapportée au PIB (indice 100 en 2000)						
France (f)	104,3	100,0	93,4	91,3	91,0	88,8
UE27		100	97,6	96,7(p)	95,5(p)	nd
5. Productivité des ressources (en €/kg) ²						
France	1,57 (f)	1,64	1,84	1,84(f)	1,80(f)	nd
UE15		1,23(e)	1,30(e)	nd	nd	nd
6. Indice d'abondance d'oiseaux communs (base 100 en 1990 - 33 espèces examinées)						
France		81,9	78,8	76,3	nd	nd
UE25		90,4	87	84,8	81,8	nd
7. Prises de poissons au-dessus du seuil de précaution (en % - zone Atlantique Nord-Est)						
UE25	10	10	10	21	nd	nd
8. Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Hommes	60	60,1	62	62,7	63,1	nd
Femmes	62,4	63,2(e)	64,3	64,1	64,2	nd
9. Taux de pauvreté monétaire (en %) ³						
France	–	16	13	13	13	13
UE25	–	16(e)	16	16	16	16
10. Taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans (en %)						
France	29,4 (i)	29,9	38,5	38,1	38,2	38,2
UE27	–	36,9	42,3	43,5	44,6	45,6
11. Aide publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,47	0,46	0,38	0,39
UE15	0,37	0,32	0,43	0,43	0,39	0,42
<i>Autres indicateurs examinés lors de la conférence nationale sur les IDD de janvier 2010 ⁴</i>						
12. Empreinte carbone⁵ de la demande finale nationale (en tonne de CO2 par habitant)						
France (f)			9			
13. Artificialisation des terres (% surface nationale)						
France (h)	7,3	7,8		9,1(d)	9,2	9,4
14. Insertion des jeunes (part des jeunes hors emploi et hors formation parmi les 16-25 ans)						
France (g)	12,2	10,4	11,5	11,6	10,8	10,9
15. Sorties précoces (part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et sans diplôme de l'enseignement supérieur)						
France		13,3	12,2	12,4	12,6	11,8
UE à 27		17,6(e)	15,8	15,5	15,1	14,9
16. R&D rapportée au PIB (%)						
France		2,15(d)	2,1	2,1	2,04(p)	2,02(p)
UE à 27		1,85(e)	1,82(e)	1,85(e)	1,85(e)	1,9(e)
17. Participation des femmes à la gouvernance (% des femmes parmi les sénateurs)						
France (i)	5,6	5,9	16,9	16,9	16,9	21,8

1. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000 (en %).

2. Calculé comme le rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières.

3. Part des personnes dont le niveau de vie (revenu disponible une fois pris en compte impôts et prestations sociales et compte tenu de la composition du ménage) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.

4. Cette conférence prépare la révision de la Stratégie nationale de développement durable prévue par la loi Grenelle 1 et qui sera adoptée pour la période 2009-2012 par une commission interministérielle.

5. L'empreinte carbone de la demande finale nationale correspond ici aux émissions de CO2 associées à l'ensemble des biens et services destinés à satisfaire la demande finale nationale (consommation des ménages et des administrations publiques, investissement). (d) Rupture de série (p) Provisoire

Source : Eurostat (10-04-10) ; (f) Compléments Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (Meeddat) ; (e) estimation Eurostat ; (g) Complément Insee, enquête emploi ; (h) Complément ministère de l'agriculture, Teruti Lucas ; (i) Complément ministère de l'intérieur.